Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 44 SAINT-BONIFACE JEUDI 28 FÉVRIER 1980

Au sommaire

"De Riel à Forest"

Le Festival du Voyageur 1980 aura permis à l'artiste franco-manitobain Louis Dubé de livrer un beau cadeau à ses compatriotes, soit une chanson politique, intitulée "De Riel à Forest". Un apport local important que **LA LIBERTÉ** applaudit en reproduisant pour la première fois les mots de ce texte très fort, comme on n'en a pas vu dans le genre depuis un moment.

Raymond Hébert

Dans la première d'une série de trois chroniques consacrées à l'interprétation du retour des Libéraux fédéraux au pouvoir, Raymond HÉBERT traite de "La résurrection de M. Trudeau".



James-Émile Prendergast (II)

Nous poursuivons cette semaine la série d'articles préparée par Robert ANDRÉ sur James-Émile Prendergast, un Franco-Manitobain qui a marqué son époque. Dans ce deuxième article, l'auteur s'arrête aux démêlés de Prendergast avec Mgr Langevin, qui valent la peine d'être contés par le menu détail.



À l'année prochaine, Voyageur!

La 11e édition du Festival du Voyageur a pris fin dimanche dernier, après avoir connu de retentissants succès aux guichets. Mieux que cela, la participation à toutes les compétitions a aussi attiré sa masse importante de jeunes et de moins jeunes. En attendant de reprendre le collier pour l'édition de 1981, saluons une dernière fois les principaux ambassadeurs de ce 11e Festival: au premier plan, le voyageur officiel, M. Aurèle Désaulniers, et en arrière plan, la reine Liette Préjet, et les princesses (première et deuxième) Joanne Préjet et Michèle Gervais.

Le 11e Festival sans déficit

L'honneur et la crédibilité de l'administration du Festival du Voyageur sont saufs. Cette année, nous n'aurons pas à entendre la sempiternelle complainte ou à trembler pour l'avenir du Festival. L'édition 1980 du Festival du Voyageur, la 11e du nom, vient de s'achever sans déficit financier.

par Bernard BOCQUEL

Bien sûr, M. Gérald Turenne, le directeur général de la fête d'hiver ne peut pas encore donner des détails financiers précis. Pour connaître exactement l'ampleur des profits réalisés, il va falloir attendre quelques semaines. Mais d'ores et déjà, quel soulagement de pouvoir annoncer que l'enthousiasme et l'optimisme règnent dans les bureaux du Festival, et que l'on s'attelle sans plus tarder à la préparation du Festival numéro 12.

Selon les premières estimations, quelque 375,000 mordus de la fête ont participé à l'une ou l'autre activité; soit environ 55,000 personnes de plus que l'an passé, caractérisé, on s'en souvient, par des froids rigoureux durant la semaine du Festival.

Le fort Gibraltar

Une autre bonne nouvelle: le Parc du Voyageur a été bien plus couru cette année. En effet, le nombre des visiteurs est passé de 20,000 à 80,000. Voilà qui devrait convaincre plus que jamais les promoteurs du Parc à accélérer la mise sur pied du Fort Gibraltar, sorte de reconstruction d'un fort du temps jadis. Nul doute que l'aspect "culture" du Festival en serait bénéficiaire. Surtout si l'on sait combien il est difficile et délicat de concilier au mieux le côté culturel du Festival et le penchant naturel de bien des Manitobains pour la bière, par exemple. Ou pour le jeu. Car M. Gérald Turenne l'a bien déclaré: "Les profits du casino vont dépasser de beaucoup nos attentes. Cela nous assure de ne pas avoir de déficit".

Tant mieux pour le Festival, et tant mieux pour ceux qui continuent à voir dans le Festival du Voyageur autre chose qu'une beuverie et une salle de jeux.

Voir nos reportages sur le Festival, en pages 6 - 7 - 8 - 9.

Éditorial

Festival: du pour et du contre

La 11e édition du Festival du Voyageur a été clôturée dimanche dernier sur une note d'optimisme. La dernière huitaine d'activités carnavalesques au Manitoba aura en effet joui cette année de la faveur de publics plus nombreux et de températures plus clémentes.

Contrairement à l'an dernier, alors qu'on en sortait avec un sentiment d'incertitude en raison surtout des pertes financières encourues par cette situation précaire, on est déjà prêt, semble-t-il, à se lancer, les bras levés au ciel, à la préparation de la douzième édition du Festival du Voyageur.

Plusieurs aspects particuliers, certains positifs, d'autres négatifs, méritent cependant l'attention de la population d'ici, au lendemain de cette fête populaire.

•

D'abord, la tenue d'une fête d'hiver de cette envergure n'a plus - et depuis longtemps - besoin d'être justifiée. L'hiver manitobain est long et la formule mise sur pied intelligemment répond à des besoins. Le rassemblement des foules autour d'une fête populaire ne fait que susciter, entre autres, une camaraderie bien manitobaine; et c'est très bien ainsi.

Pourtant, cette fête, faut-il le noter, bien qu'identifiée au fait français de la province - maintenant bilingue - du Manitoba, revêt un caractère superficiel quant à la racine toute française qu'on veut bien officiellement lui donner. S'il est vrai que l'affichage, tout comme l'ensemble des présentations d'usage sont inscrites sous le signe des deux langues officielles de ce pays, un fait est toutefois à remarquer: il est parfois pénible d'entendre un français accentué aux sons de l'autre langue.

Qu'il suffise de souligner une "performance" à cet égard, soit le concours de la reine. Sur la quinzaine de candidates dites "bilingues" qui se sont présentées au titre, il est apparu très clairement, à l'occasion du bal du couronnement, que plus d'une d'entre elles éprouvaient de sérieuses difficultés à articuler une langue française digne et potable.

En plus d'avoir son côté "mise en marché de la femme", inhérent à tous ces concours, le nôtre y ajoute une réalité bien pénible, celle de l'apprentissage du français chez les jeunes Franco-Manitobains. On ne peut l'ignorer. Et inutile de mentionner que beaucoup de ces candidates étaient issues de l'institution qu'on appelle encore "le bastion francophone", le Collège de Saint-Boniface.

•

Par contre, ce Festival du Voyageur a fait naître, à l'inverse, une prise de conscience qui rend certains participants plus au fait de l'importance de conserver un caractère francophone qui soit à la hauteur. Et non seulement en superficie: c'est le cas notamment de ces nombreux artistes francophones qui savent, d'année en année, apporter à ce festival une volonté plus grande d'appartenir à cette culture française d'ici.

Qu'on pense au Cabaret des jeunes pionniers organisé sous l'égide du Conseil jeunesse provincial qui a vécu à un rythme très français durant tout le Festival. Qu'on pense aussi à "L'abbaye des moines" qui a vécu au même rythme, sans pour autant sombrer dans une spécialité limitée au folklore, mais qui rejoint l'authentique. On ne peut hélas en dire autant quand on s'aventure, par exemple, pour acheter une tourtière, en français, à certains guichets du relais du Voyageur au C.C.F.M.

Ces observations n'ont pas pour but de dénigrer qui que ce soit, mais elles sont l'expression d'une réalité qu'il est parfois difficile à admettre publiquement. Elles suggèrent aussi le défi exprimé dans nos pages la semaine dernière par notre chroniqueur aux affaires publiques: celui "de mettre le doigt sur les éléments de l'histoire, de les transformer, de les faire revivre dans des formes qui capteront notre imagination collective".

•

Et aussi, pourrait-on ajouter, d'être ce que nous avons envie d'être, tout en générant, collectivement, des réflexes de francophones.

André-Yves ROMPRÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

Je trouve très belles ces statues

Cher Monsieur Rompré,

Je peux difficilement passer sous silence les propos exprimés par Madame Albert Auger dans une lettre adressée à **LA LIBERTÉ** du 21 février dernier et intitulée "une dame à la tapette".

Je trouve regrettable le ton presque injurieux que tient Madame Auger à l'égard des statues de la Vierge et du Christ de la Cathédrale. D'abord, elle les qualifie de "monstruosités" et, ensuite elle déplore le soit disant mouvement "métis" dans la Cathédrale; elle conclut dans la même envolée que la statue de la Vierge est une insulte à la beauté et à la pureté de celle-ci. Avec ces quelques paroles, elle réussit à s'attaquer à l'artiste, aux dirigeants de la paroisse qui ont demandé ses services et à la communauté chrétienne qui a généralement si bien accueilli ses oeuvres.

Il faut peut-être rappeler à Madame Auger que c'est une des rares fois que l'on fait appel aux talents d'un artiste de chez-nous pour réaliser une oeuvre quelconque dans une de nos églises. Elle oublie peut-être, de même, que l'allure "métis" qu'elle semble déplorer est un espect important qui caractérise en grande partie les premiers paroissiens de Saint-Boniface. Plus important encore, elle s'arrête à l'aspect physique des statues (une question de goût) sans reconnaître les qualités humaines et chrétiennes transmises par l'artiste dans ses oeuvres, soit: l'amour, l'accueil et la générosité et, qui font la VRAIE BEAUTÉ de ces deux oeuvres.

Chère Madame Auger, vous l'avez sans doute deviné... je trouve très belles ces deux statues qui ornent le sanctuaire de la Cathédrale et je remercie les dirigeants de la Paroisse d'avoir accordé à Monsieur Rhéal Bérard le privilège de les exécuter. J'ose croire, en plus, que l'artiste n'a pas voulu enlever à la Vierge ni sa beauté, ni sa pureté.

Veuillez agréer, cher Monsieur Rompré, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marc Beaudry
Winnipeg, Manitoba
le 24 février 1980

Non, monsieur Bouché

M. le rédacteur,

Après avoir pris connaissance de la parodie épistolaire de M. Bouché à la dernière page de l'édition du 14 février, j'eus comme toute première réaction de l'apostropher rovalement dans le journal, lui et ses incroyables divagations.

Mais après consultation avec des gens d'ici, on m'a fortement déconseillé de le faire. C'est manifestement un exalté qui se vautre dans ses phobies, m'a-t-on dit. Ignorez ses ergoteries.

En ce début de carême, je demande toutefois une faveur à nos lecteurs. Dites donc une prière pour lui. Dieu sait comme il en a besoin!

Croyez, M. le rédacteur, à la franchise de mes sentiments.

Père Aurèle Préfontaine, ofm. cap.
Saint-Lazare, Manitoba
le 19 février 1980

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adressé afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ

Journaliste: Bernard BOCQUEL

Collaborateur: Raymond HÉBERT

Publicité: Léo GROUETTE

Composition typographique: Lorraine SABO

Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON

Montage: Gérard GAGNÉ

Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Les petites nouvelles

Les violoneux gagnants

Pour l'édition 1980 du Festival du Voyageur, le grand champion des violoneux est M. Alex Carrière. Dans la première catégorie (18 à 59 ans) les gagnants sont: Eugène Laderoute, Walter Kuzik et Denis Encontre. Les vainqueurs de la catégorie 60 ans et plus ont été: Floyd Lacroix et Jean Grenier. Quant à la catégorie des jeunes (17 ans et moins), Patty Kustoroc, Wayne Capar et Garnet Knight sont à l'honneur.

"Partager pour ouvrir l'avenir"

M. le rédacteur,

Cette année, le thème de la campagne pour le carême de partage qui se tiendra du 20 février au 6 avril, est "**Partager pour ouvrir l'avenir**".

Avec les projets d'accueil des familles indochinoises nous avons eu un très bon début de partage, de développement dans un esprit de fraternité et de paix. Cependant, certaines réflexions entendues à la volée m'inquiètent énormément; exemple "J'ai fait ma part!" - "Qu'on ne vienne pas quêter pour le carême!" - "On peut pas toujours donner!" - "Il y a des limites!".

Je ne peux m'empêcher de me demander alors, si dans notre grande générosité nous nous sommes privés du nécessaire. Est-ce que nous pensons qu'à part les quelques familles que nous avons secourues beaucoup d'autres dans des camps restent dans la misère et attendent nos dons pour survivre. Nous les regardons affamés, amaigrés à la télé. "Comme ça fait pitié, puis nous continuons à manger, à nous amuser, à gaspiller même, avec une bonne conscience. "Nous avons fait notre part".

Personnellement je pense que le Seigneur nous appelle à un plus grand partage, à une vie plus simple et plus frugale chaque jour, afin de nous laisser transformer et de rendre notre foi un motif d'engagement et non un simple prétexte d'évasion, car une foi sans les oeuvres est une foi morte.

"Voici ce que le Seigneur réclame de toi: accomplir la justice, aimer avec tendresse et marcher humblement avec ton Dieu" *(Mi 6 1-8).*

Que pouvons-nous faire? C'est simple mais engageant. Nous éduquer nous-même et agir.

"Solidarités" suggère comme action d'essayer de faire tomber les obstacles qui manipulés à partir du Canada, paralysent les tentatives de développement autonome. C'est à nous d'exiger de ne plus nuire au Tiers monde. Comment?: - interdire les subventions gouvernementales aux entreprises privées qui investissent dans les pays sous-développés ainsi qu'à des organismes comme la Banque mondiale; - interdire l'importation de produits alimentaires des pays dont la politique alimentaire n'est pas orientée en priorité vers les besoins locaux; - priver d'aide militaire tous les régimes qui empêchent le peuple de démocratiser le pouvoir économique et politique; - encourager l'aide aux pays qui redistribuent les ressources agricoles; - cesser d'envoyer des experts qui ne proposent que des solutions à l'occidentale; - cesser toute aide qui nous profite encore plus qu'aux pauvres.

Les pouvoirs ne feront rien de tout cela si collectivement, nous ne les pressons pas en ce sens. Chose certaine notre temps et nos efforts sont requis pour rendre possible solidairement avec la majorité de l'humanité un autre développement.

Est-ce que nos groupes de parrainages ne pourraient devenir des cercles ou centres d'étude et d'éducation aux problèmes à travers le monde?? Et nos curés sont-ils renseignés et actifs ou sont-ils pris par de petits problèmes de sacristie!! Ils devraient être les chefs de file pour nous aider à sortir de notre léthargie, nos attachements à nos idoles, tel le luxe, l'argent, les loisirs, le confort, la mode et j'en passe...

C'est ensemble que nous pourrons faire quelque chose. Ensemble que nous pourrons faire du Carême de partage un succès.

À LIRE: "L'industrie de la faim" - F.M. Lappé - J. Collins - Ed Létincelle; "Comment meurt l'autre moitié du monde" - Ed R. Lefont. Leur dernier chapitre fournit une mine de suggestions pratiques pour l'action à mener. Mais en attendant, ensemble, apportons notre soutien à **Carême de partage**.

Sincèrement,

Rita L. Valcourt
Saint-Boniface, Manitoba

le 14 février 1980

En réponse aux monstruosités

M. le rédacteur,

Je viens répondre à la lettre de madame Albert Auger du 21 février 1980 concernant les "monstruosités" dans la cathédrale.

Je ne suis pas membre de la Fédération des Métis et je n'appartiens pas à la paroisse de la cathédrale, mais chère dame, je trouve que vous m'avez fait une injustice personnelle. Je suis mère de quatre enfants dont deux sont indiens et je suis vite fatiguée des gens qui cherchent à abaisser leur héritage, sans même s'arrêter à le comprendre.

D'ailleurs, si vous croyez vraiment que l'art dans la cathédrale reflète une image ou culture indienne, je suis grandement impressionnée. En quel autre milieu serait-ce plus approprié qu'à Saint-Boniface, car un grand nombre de nos Canadiens français, qu'ils veulent l'admettre ou non, sont de cette origine.

Je dois avouer que ce ne sont peut-être pas les "sculptures" les plus faciles à apprécier, mais auriez-vous osé les regarder et les contempler, vous auriez vu qu'elles reflètent la misère terrestre et inspirent l'esprit chrétien.

De tout coeur,

Mme Jocelyne Lafournaise
Winnipeg, Manitoba

le 22 février 1980

Les petites nouvelles

Inscription à la maternelle de Saint-Boniface: du 10 au 14 mars 1980

Les enfants en âge de fréquenter une maternelle publique de la Division scolaire de Saint-Boniface devront être inscrits à l'école la plus proche, du 10 au 14 mars. Les enfants nés en 1975 seront admissibles à l'école en septembre 1980. Un certificat de naissance ou autre preuve d'âge devra être présenté au moment de l'inscription. Un document faisant preuve que l'enfant a été immunisé serait apprécié.

Les parents devront indiquer la langue d'instruction désirée. Les enfants anglophones pourront être inscrits au programme d'immersion française et les enfants francophones au programme français. Des brochures informatives concernant les différentes écoles et programmes offerts par la Division scolaire de Saint-Boniface seront disponibles soit aux écoles, soit au bureau de la division.

Par ailleurs, les enfants qui fréquentent actuellement une maternelle publique n'ont pas à être inscrits pour la première année. Les enfants qui auront 6 ans en 1980 et qui n'ont pas fréquenté une maternelle publique devront être inscrits à leur école de quartier du 10 au 14 mars. Une preuve d'âge sera nécessaire. L'enfant devra accompagner le parents lors de l'inscription en première année.

Les meilleures de la semaine!

(DU FESTIVAL...)

HEUREUSEMENT POUR BIEN du monde, les cartes d'identité n'étaient pas requises pour entrer dans les relais du voyageur la semaine dernière. Si tel avait été le cas, il y a des jeunes, et des moins jeunes surtout, parmi ceux et celles qui ont fréquenté le relais du C.C.F.M. qui auraient pu se voir refuser l'entrée. Des policiers, en civil, présents sur les lieux de temps à autre, n'ont pas semblé noter cela, toutefois. Ah! la dure loi du profit!

•••

LES MÉTIS ÉTAIENT NOMbreux pour assister, dimanche après-midi, aux finales des concours de gigue et de violoneux. Et qui plus est, certains d'entre eux arboraient fièrement un "T-shirt" de l'Union nationale métisse sur lequel une fleur de lys figure bien en évidence. Et personne ne s'en plaindra. Bravo aux amis Métis.

•••

LES REPRÉSENTANTS DES MÉdias francophones ont rapidement trouvé un surnom au publiciste du Festival du Voyageur, le sieur Pierre Monnin, à l'occasion d'une tournée de courtoisie organisée à leur intention dans plusieurs relais. En effet, la boisson des dieux coulait tellement à flots que le généreux donateur s'est vu baptisé "Bière Monnin".

•••

HEUREUSEMENT QUE LES Élections fédérales n'ont duré qu'un jour. Parce que du côté du relais du Voyageur au Centre culturel franco-manitobain, on ne s'est pas bousculé lundi le 18 février. Conclusion: le café n'est pas le moteur idéal de la culture.

•••

POUR ILLUSTRER CETTE "AUthentique simplicité" d'un chanteur western comme Marcel Martel, cette anecdote suffira: au sortir de l'interview avec le représentant de LA LIBERTÉ, l'artiste lui demande: "est-ce que tu as une carte d'affaires?... C'est qu'une fois rendu en Floride, je t'enverrai une carte postale, question de te rappeler qu'il y a des gens dans le sud qui pensent à vous autres..."

•••



La chronique de Raymond HÉBERT

La résurrection de M. Trudeau



Les résultats des élections fédérales auront des répercussions multiples. Dans cette première de trois chroniques, les implications immédiates au niveau national sont examinées. Les deux prochaines chroniques porteront sur le débat référendaire au Québec et sur les implications de l'élection des Libéraux pour les Franco-Manitobains.

Les résultats des élections fédérales ont confirmé le fait que M. Pierre-Elliott Trudeau est le politicien le plus extraordinaire de notre époque. De plus, comme l'écrivait le commentateur politique Richard Gwyn au lendemain des élections, "nous avons fait de Pierre Elliott Trudeau le politicien le plus puissant dans notre histoire".

Cependant, la victoire de M. Trudeau, si éclatante et définitive soit-elle, n'est pas complète. Il reste de vastes régions de notre pays, notamment toutes celles à l'ouest de la Rivière Rouge, qui n'ont pas confiance en M. Trudeau, malgré (ou peut-être à cause de) ses onze années déjà passées au pouvoir. Vu l'extrême polarisation des résultats électoraux (la moitié des sièges libéraux viennent du Québec), M. Trudeau devra se gagner cette confiance s'il veut prétendre être un chef national. C'est tout à son honneur qu'il entreprenait déjà la semaine dernière des démarches en vue d'obtenir une représentation de l'Ouest au centre du pouvoir. Il est à espérer que la mission confiée par M. Trudeau aux députés Axworthy et Bockstael d'identifier des représentants potentiels de l'Ouest à l'intérieur de son administration portera fruit.

Majoritaire

Car c'est littéralement vrai, comme plusieurs commentateurs politiques l'ont souligné depuis le 18 février, que M. Trudeau est maintenant intouchable. Ayant un gouvernement majoritaire, il peut adopter toutes les mesures même les moins populaires sans crainte de voir ces mesures défaites à la Chambre des communes. Deuxièmement, ayant promis si peu durant la campagne électorale elle-même, ses mains ne sont pas liées quant aux démarches législatives ou autres à adopter (comme quoi le cynisme électoral a ses avantages. M. Clark n'a jamais appris cette leçon; il croit sans doute encore que l'électorat préfère la franchise et l'honnêteté à la manipulation scientifique de l'opinion publique. Il apprendra peut-être un jour... si son parti lui en donne une nouvelle occasion, ce qui est douteux).

Enfin, M. Trudeau s'est rendu intouchable par sa promesse que ce serait sa dernière campagne électorale. Il s'est donc délié les mains face à son propre parti; il peut maintenant prendre des initiatives qui ne plairont peut-être pas à la hiérarchie du parti libéral. "Bienvenue aux années 80": c'étaient ses premières paroles le soir des élections. S'il gouverne dans cet esprit de dynamisme, s'il effectue réellement un "nouveau départ", les prochaines deux ou trois années pourraient bien être les années les plus intéressantes et productives qu'ait connues M. Trudeau comme premier ministre. (Dieu sait que les onze premières années laissaient quelque peu à désirer!)

Pour cela, il devra d'abord s'assurer une représentation de l'Ouest forte et permanente à l'intérieur des conseils décisionnels du parti; il y a des indications maintenant que M. Trudeau tentera d'assurer cette représentation. Il devra ensuite développer de nouvelles approches à la question constitutionnelle, en démontrant peut-être plus de flexibilité; par contre, les gens qui l'ont élu, surtout ceux de l'Ontario, ne voudront certainement pas qu'il adoucisse sa position face à M. Lougheed, pas plus que vis-à-vis de M. Lévesque.

Les esprits créateurs

Mais avant tout, M. Trudeau devra créer délibérément une place au sein de son administration pour les esprits créateurs, pour ceux qui ont de nouvelles idées, de nouvelles approches aux problèmes de l'heure: énergie, développement régional, inflation, services de santé. Ce serait intéressant de voir M. Trudeau, dont les onze premières années au pouvoir furent caractérisées par le triomphe de la bureaucratie, faire place à l'intérieur de cette même bureaucratie à la création et à l'innovation, au moment même où les électeurs et les fonctionnaires ne les croient plus possibles.

La victoire de M. Trudeau a d'énormes implications pour l'avenir du Québec et pour la communauté francophone du Manitoba. Nous y reviendrons la semaine prochaine.

"Du mauvais côté de la clôture"

Un film de l'O.N.F. sur Martial Caron

"Faire un portrait de moi? Ça va changer quoi? Tout le monde me connaît par coeur. Et puis les autres me connaissent bien mieux..." a dit un jour le père Martial Caron. Un avis que bien des gens ne partagent pas. Comme par exemple Lorraine Cadotte qui a réalisé un film sur ce personnage du Manitoba français, un film intitulé "Du mauvais côté de la clôture".

par Bernard BOCQUEL

Il y a bien longtemps que le père Martial Caron en a acquis la certitude: il est né du mauvais côté de la clôture, "et dans l'État, et dans l'Église", ainsi qu'il le rappelle immanquablement dans son vocabulaire imagé lorsqu'il aborde la question franco-manitobaine. Le titre du film de 45 minutes consacré à ce Franco-Manitobain hors du commun paraissait donc tout choisi: "Du mauvais côté de la clôture".

Cette production de l'Office national du film, réalisée dans le cadre du Programme régional francophone (région Ouest), qui sera officiellement présentée au public le 12 mars, veut rendre justice à l'homme. Tout simplement parce que Martial Caron est beaucoup plus que "le pitre qui fait rire les foules", comme il se présente lui-même dans le film.



Lorraine Cadotte, réalisatrice du film "Du mauvais côté de la clôture".

Pour la réalisatrice Lorraine Cadotte, une Québécoise qui a longuement séjourné au Manitoba, "les gens se sont trop souvent arrêtés à l'aspect drôle du personnage". Alors pendant les trois quarts d'heure que dure "Du mauvais côté de la clôture", on s'efforce - avec succès - d'oublier le Martial Caron public, celui des déclarations colorées, des comparaisons empreintes de ce gros bon sens qui frappe toujours, des mimiques comiques.

À travers une entrevue conduite par Raymond Hébert, des témoignages d'anciens élèves ou de connaissances, d'intéressants films d'archives, on voit Martial Caron sous de multiples facettes. Lorraine Cadotte a réussi son pari: on écoute le père Jésuite, plutôt que de se contenter d'attendre la prochaine phrase choc pour rire un bon coup.

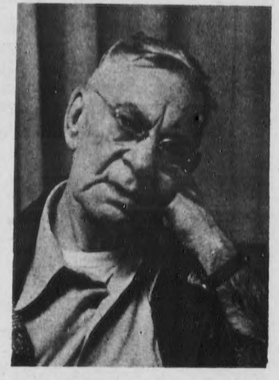
Rester lui-même

"Du mauvais côté de la clôture" est avant tout un film pour les Franco-Manitobains, particulièrement pour ceux qui n'ont jamais eu la chance de s'entretenir assez longtemps avec ce Franco-Manitobain qui a voulu rester lui-même, qui a aimé enseigner au Collège de Saint-Boniface durant une trentaine d'années.

Mais c'est un document qui s'adresse aussi aux jeunes générations, celles qui ne l'ont pas connu comme enseignant, prédicateur, missionnaire ou encore directeur du "Festival de la bonne chanson". Même si à la fin du film, qui constitue l'un des points forts de ce "moyen métrage", il admet qu'il ne comprend pas les jeunes, en précisant qu'il ne veut pas déteindre malencontreusement sur eux puisque "c'est moi qui est de travers".

Pourtant, au-delà de ce constat qu'il semble accepter comme définitif, le père Caron dispose d'un sens trop parfait de la communication pour ne pas captiver les jeunes Franco-Manitobains. Des jeunes qui doivent savoir que le plus grand regret de cet homme est d'être "un Franco-Manitobain qui a l'impression de ne pas être chez lui". Une constatation qui devrait créer des affinités, malgré d'évidentes différences de mentalité.

"Du mauvais côté de la clôture", un film qui donne envie d'aller discuter avec le père Caron.



Le père Martial Caron



Dessin extrait de LA LIBERTÉ du 30 novembre 1978.

Soirée sociale à Lorette

Il y aura une soirée sociale à la salle paroissiale, samedi soir le 1er mars. Les profits seront pour Carmelle et Daniel Bernard. Les Bernard ont perdu toutes leurs possessions dans un feu désastreux survenu à Lorette, il y a quelques temps. Rendez-vous nombreux pour appuyer cette cause charitable!

Deux souvenirs laissés en chansons

Rendre un hommage à chacun des artistes invités à se produire en spectacle au Manitoba dans le cadre du dernier Festival du Voyageur serait une entreprise fort exhaustive, tellement le nombre de spectacles a constitué cette année une fournée autant variée qu'excellente.

Mais il en est deux qui se sont particulièrement fait remarquer, et dont le travail a été souligné par plus d'un: d'une part, le Franco-Manitobain Louis Dubé et d'autre part, le western québécois Marcel Martel. Deux qui ont des genres totalement différents, comme tout le monde le sait.

par André-Yves ROMPRÉ

Louis Dubé est cet artiste franco-manitobain qui fait maintenant carrière au Québec depuis trois ans et qui avec son comparse Louis Lefebvre, a fait revivre ici la semaine dernière le bon temps des boîtes à chansons, au Cabaret des jeunes pionniers en particulier.

L'apport incontesté de Dubé au Manitoba français ces jours derniers a été produit en chanson, dans "une" chanson particulièrement mémorable, intitulée "De Riel à Forest".

Une étape nouvelle?

Par cette chanson que Dubé-Lefebvre ont eu plusieurs fois l'occasion d'interpréter la semaine dernière, ils ont marqué - peut-être - une étape nouvelle de la chanson d'inspiration franco-manitobaine.

Le texte de la chanson "De Riel à Forest" est un texte politique. Il y a un moment qu'un texte de cette nature, doublé d'une mélodie qui plaît dès qu'on l'entend, a vu le jour. La dernière fois, c'était au temps que les chansonniers québécois chantaient un Québec politique. Toute une génération de chanteurs et chanteuses ont bâti leurs carrières là-dessus. Depuis, les jeunes générations d'auteurs et de compositeurs québécois sont passés à autre chose. Comme si, ce qui devait être dit, avait été dit une fois pour toutes. Et pour longtemps.



Louis Dubé: "De Riel à Forest", un texte politique comme on n'en a pas vu depuis un moment.

C'est pourquoi l'arrivée d'une production comme celle de Louis Dubé - qui a écrit le texte à peine une semaine avant le début du dernier Festival du Voyageur - a agéablement surpris. Car le texte est aussi porteur d'un message qui invitera sans doute d'autres artistes d'ici à s'aventurer dans la même veine.

Louis Dubé explique ainsi comment il est arrivé à écrire ce texte: "J'avais l'idée d'écrire cela depuis longtemps, depuis quelques mois en fait. Quand le jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Forest a été rendu, j'ai senti qu'un rêve se réalisait, que le fruit du travail de beaucoup de monde voyait le jour. De plus, quand on m'a invité pour chanter au Festival, j'ai senti que le moment serait idéal pour écrire quelque chose du genre. Je la sentais cette chanson".

"Ça change peut-être"

Bien sûr, le fait d'avoir écrit une chanson politique, que l'on pourrait qualifier de "pro-nationaliste-franco-manitobaine" ne change rien aux taux d'assimilation qui augmentent à chaque année, mais au moins, comme le prétend l'artiste Dubé, c'est signe que "ça change peut-être dans la mentalité".

Les thèmes relevés dans cette chanson sont liés à la plaine, tout comme aux valeurs de ceux et celles qui l'habitent: la Rivière Rouge, la langue, la liberté, la foi, les terres, les lacs, les castors, les bisons. Mais plus que cela, il y a, entre toutes les lignes de cette superbe chanson, un hommage rendu à Riel, à Forest, les "grands Manitou". Et à tous ceux qui lutteront encore. Parce que comme l'a confié l'artiste: "J'espère qu'il y en aura d'autres qui lutteront encore..."

De Riel à Forest

Louis Dubé

I

Y'a plus d'cent ans
Y'avait un homme
Un vrai métis
D'la rivière Rouge
Qui avait un rêve
Une vision

Y'voulait garder
Pour tous ses frères
Langue, liberté
Leur foi, leurs terres
Lacs et rivières
Castors, bisons

Mais Ottawa
Faisait des plans
Pour installer
L'gouvernement
Et s'débarrasser
Des Bois-Brûlés

On s'est battu
Entre-tué
On a fusillé
On a pendu
C'est s'qui a fallu
Pour continuer

Refrain

Manitobain
Tu dois être fier
Tu te rappelles
Du voyageur
Louis Riel...
Grand Manitou

II

Depuis ce temps
Tu as gagné
Le plus souvent
Tu as perdu
Ils ont voulu
T'assimiler

Pourquoi veulent-ils
Toujours t'écraser?
Pourquoi faut-il
Encore chercher
À s'regrouper
Pour exister?

Mais aujourd'hui
Oui, j'ai gagné
Contravention
J'veux bien payer...
Mais, dans ma langue
Faut m'respecter

Chu pas Yankee
Ch'pas Ontarien
Pas Québécois
J'suis Manitobain
Fils de Riel
Frère de Forest

Manitobain
Lève ton verre
À la santé
Du voyageur
Georges Forest...
Grand Manitou

Manitobain
Lève ton verre
À la santé
Des voyageurs
Riel - Forest...
Grand Manitou

Marcel Martel, 800 chansons en 33 ans de carrière

Dans un tout autre style cette fois, des dizaines de Franco-Manitobains ont retrouvé, pendant trois jours la semaine dernière, un vétéran de la chanson western issu du Québec: Marcel Martel, le "protégé de Willie Lamothe" comme l'avait présenté la publicité.

par André-Yves ROMPRÉ

Invité par le Centre culturel franco-manitobain, Marcel Martel a été appelé à donner trois soirs de spectacles en la salle Pauline-Boutal, une salle qui, finalement, ne convient pas du tout au genre western que Marcel Martel a adopté voilà plus de trente ans.

D'ailleurs, au sortir de ses spectacles qui en d'autre temps et d'autres lieux auraient sans doute attiré un public plus nombreux, Marcel Martel a reconnu une évidence: "Ça a été très dur. Cette salle là n'est pas une salle pour moi. Il n'y avait que très peu de gens puisque à deux pas de là, dans le gymnase, les gens pouvaient entendre un autre spectacle, tout en s'amusant et en profitant de l'ambiance du Festival".

"J'avais deux murs à surmonter, a-t-il dit, un mur qui me séparait d'une salle à moitié vide, et un mur qui me séparait de mes musiciens - trois anglophones - qui ne comprenaient pas deux mots de ce que je disais ou chantais. Ils sont d'excellents musiciens par ailleurs avec qui j'ai pu finalement bien travailler, mais du point de vue de la communication, cela a été une difficile expérience".

Il précise encore: "J'aurais aimé avoir affaire en direct avec le Festival, et si je reviens l'an prochain, ce qui est possible, on verra à corriger cela".

Marcel Martel a peut-être donné des spectacles devant une cinquantaine de personnes, mais le public qui s'est déplacé pour aller l'entendre est un public qui - et c'était beau à voir - faisait la queue à la fin de ses spectacles pour acheter ses disques ou cassettes et obtenir de la vedette même un autographe. Il faut dire que Marcel Martel a aussi pris le tour depuis le temps d'annoncer son produit en plein spectacle!

L'image de la simplicité pourrait résumer avant tout ce que ce type fait depuis plus de trente ans maintenant. Trente trois ans de carrière au cours de laquelle il a écrit quelques 800 chansons et mis sur le marché plus de quarante disques long parcours.

Snobés plus souvent qu'à leurs tours, les générations de chanteurs western - de Willie Lamothe, en passant par Marcel Martel et aujourd'hui jusqu'à Kenny Rogers - ont quand même réussi à se tailler une place enviable dans le difficile marché du spectacle en Amérique du Nord.

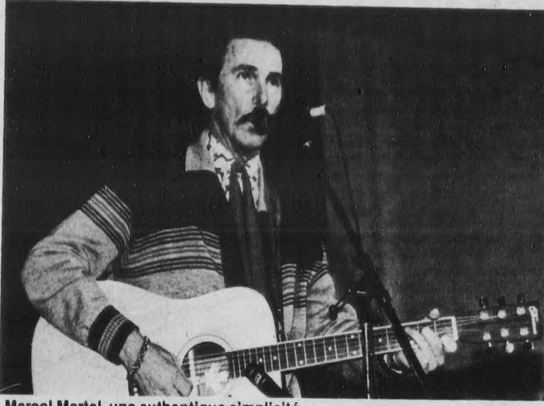
La simplicité

Tous, ils chantent la simplicité, ils chantent l'amour, comme d'autres font du pain pour vivre. Tous ont connu les temps durs des débuts quand les promoteurs les exploitaient en ne leur redonnant qu'une infime partie des recettes que leur rapportaient les ventes de disques. Une anecdote a fait dire à Marcel Martel qu'en 1952, son producteur de disque lui remettait la somme de un cent par chanson vendue sur disque 78 - tours!

Tous ces chanteurs à la voix "yodel" et aux coupes de cheveux lissés ont connu ces temps durs. C'est peut-être pourquoi, encore aujourd'hui, ils comptent parmi ces artistes qui respectent leur public et qui ont à coeur de donner un bon show.

Après 33 ans de carrière, troublée par quatre années de maladie grave, Marcel Martel - qui n'a qu'un poumon suite à une intervention chirugicale en 1958 - se sentait encore nerveux avant ses spectacles à Saint-Boniface la semaine dernière: une autre preuve de la simplicité authentique.

Il est reparti mardi vers les cieux plus chauds de la Floride où il passe depuis de nombreuses années environ trois mois par an, et avant de partir, il a confié qu'il avait trouvé les gens "extraordinaires au Manitoba", et qu'il compte bien les revoir...



Marcel Martel, une authentique simplicité

Des souvenirs du 11e festival



Le "déjeuner aux crêpes" de CKSB est maintenant devenu une partie intégrante, un signe de vitalité aussi, du Festival du Voyageur. Il a continué cette année d'attirer les foules nombreuses du matin au Centre communautaire du Précieux-Sang, sur la rue Kenny. Et les crêpes sont toujours aussi délicieuses!



Martin Lavoie, le jeune chansonnier québécois invité au Cabaret des jeunes pionniers du C.J.P. au club de golf de Saint-Boniface a constitué par l'humour de ses chansons et sa bonne humeur, une intéressante attraction à sa première présence au Festival.



Le Festival, c'est "un peu beaucoup" le temps de chaleureuses retrouvailles autour de la musique et de la danse... et un bon pot!



Le télé-relais de CBWFT, télédiffusé en direct tous les soirs depuis le Centre communautaire Norwood a présenté cette année une nouveauté; une coanimation de Pierre D'Auteuil et de l'artiste Maurice Paquin. Un événement couru parmi tant d'autres...



Le concours des barbus est l'une des compétitions les plus "machos" du Festival du Voyageur. Cette année les heureux gagnants à poils ont été, dans les deux grandes catégories: MM. Nelson Fournier (à gauche) et Joe Desrosiers (à droite). Au centre, c'est le Voyageur officiel 1980, M. Aurèle Desaulniers, en fonction lors de la remise des trophées aux gagnants.

S.F.M.: des précisions sur l'assemblée annuelle

Contrairement à l'année dernière, l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine se déroulera le mois prochain durant deux journées, plutôt qu'une seule, soit les 22 et 23 mars, au Centre des congrès de Winnipeg.

par Bernard BOCQUEL

Le thème, "C'est à notre tour..." indique, selon l'agent d'information de la S.F.M., M. Norman Dupasquier, le désir de "relier l'assemblée annuelle avec une orientation de base à long terme pour les années 80". L'orientation de base étant "le projet commun de vivre en français".

Les personnes intéressées pourront participer à l'un des huit ateliers, prévus pour l'après-midi du 22 mars, où plusieurs sujets seront abordés. Ainsi le thème de l'atelier économique est "Organiser notre économie - Plan de développement économique à long terme.

Côté politique, on tâchera de répondre à la question "Une province bilingue, ça mange quoi en hiver?". Au nombre des thèmes à questions, il faut encore signaler un atelier consacré aux programmes préscolaires, dont le sujet traité sera: "La télévision, drogue familiale?".

Dans le domaine de l'éducation, les participants seront invités à se pencher sur l'école française et l'école d'immersion en partant du constat suivant: "L'école française au ralenti, l'école d'immersion au grand galop". L'atelier culturel verra à apporter, dans ce secteur, "La solution pour un avenir prometteur". Par ailleurs, un atelier "loisir" permettra aux gens de se familiariser avec l'organisation d'une fête communautaire.

Six postes

Finalement, un atelier a été mis sur pied pour que les Franco-Manitobains désireux d'exprimer leur opinion vis-à-vis de la S.F.M. puissent le faire. L'atelier a pour thème: "C'est à notre tour... de parler à la S.F.M. de la S.F.M.". Un prolongement des consultations que mènent les responsables de la Société sur certains sujets, en quelque sorte.

D'autre part, il n'est certainement pas inutile de rappeler que cette année sera assez exceptionnelle quant au nombre de personnes qu'il s'agira d'élire à l'exécutif de la S.F.M. En effet la semaine dernière, le président, M. René Piché, a annoncé qu'il ne sollicitera pas un second mandat, comme les règlements le lui permettent. Et le premier vice-président, M. Donald Foidart, a donné, pour sa part, sa démission.

Si bien qu'il faudra combler, dans l'après-midi du 23 mars, six postes.

Les Voyageurs ou "La dalle-des-morts"

Si l'auteur de "La dalle-des-morts" avait assisté à la représentation de sa pièce au Collège de Saint-Boniface, durant la semaine du Festival du Voyageur, il aurait été heureux de voir des comédiens amateurs relever un tel défi.

par Annette SAINT-PIERRE

Car, il faut bien l'avouer, le metteur en scène et les comédiens auraient eu la tâche beaucoup plus facile s'il avaient eu entre les mains un "vrai" texte dramatique au lieu d'un poème en prose.

Félix-Antoine Savard est moins dramaturge que poète et romancier. Cependant, sa poésie incantatoire saisit l'imagination, parle à l'âme et transporte la vision par delà les lacs, les rivières et les portages de notre grand pays.

"La dalle des morts", c'est le drame du dépassement, le goût de l'aventure, la passion de la découverte et l'amour des sentiers non battus. C'est la réponse à une interpellation qu'on ne peut étouffer. C'est aussi le drame de l'épouse ou de la fiancée qui, voyant "son homme" s'éloigner du nid pour sillonner le Pays d'en-haut, envisage avec effroi les heures de solitude. C'est le drame de la mère qui voit naître dans le coeur de son fils le rêve du grand départ. L'époux, le fiancé, le fils reviendront-ils?

Le cri déchirant de Rachel, "Les rivières en ont assez tué", évoque la vision de centaines de veuves et d'orphelins pleurant la mort de ceux qui se sont laissés séduire par le cri de "Rabaska".

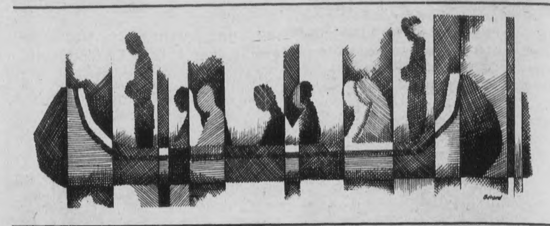
Délie, enfoncée dans la paroi du rocher, est remplie de terreur; elle ne veut pas voir, elle ne veut pas entendre les paroles ensorceleuses des voyageurs endiablés. Les spectateurs écoutent avec un silence plein de respect le récit de la vieille Elodie qui a nourri en elle une admiration sacrée pour le voyageur. Elle n'en a pas moins poussé un cri qui s'est "répandu jusqu' au bout du pays" quand son François s'est noyé.

La voix chaude et sympathique de Kelly Fry dans le rôle d'Elodie ajoute à la poésie de son discours. Et quand elle chante... on voudrait l'entendre plus longtemps. Serait-ce le manque de confiance en son élocution qui lui donnait cette volonté de bien articuler? Si oui, les autres comédiens auraient pu l'imiter car ils parlaient trop vite.

La scène des voyageurs, chantant, buvant, dansant et se racontant, est particulièrement réussie. Pierre Trudel brûle les planches dans le rôle de Théo-la-Corneille. Persuadée que ce comédien avait du métier, j'ai immédiatement consulté la distribution au sortir de la salle Martial-Caron.

Pierre Trudel est un étudiant au Collège de Saint-Boniface mais il a derrière lui une bonne tradition familiale. Voilà un comédien qui promet. Son jeu et celui de Gilles Petit, Raymond Paquin, Charles Gagné, Daniel Fortier et Simone Dupont viennent détendre le spectateur qui trouve le début de la pièce un peu long et veut voir démarrer l'action.

Mais c'est là le hic de "La dalle-des-morts". L'action ne démarre pas parce que les personnages monologuent plus qu'ils ne s'affrontent dans cette dramatique où l'on poursuit un rêve de vie aventurière ou un rêve de vie sédentaire. Le tour de force du metteur en scène consiste donc à créer de nouvelles compositions pour varier le jeu: Gildore apparaît au-dessus du rocher, un voyageur donne une leçon de danse à un autre, etc...



Ensorcelé par l'air

Gildore se grise déjà de la vie du voyageur en s'emparant de l'aviron de Théo-la-Corneille. Mais, quand il insistera pour savoir ce qu'il y a plus loin, toujours plus loin et encore plus loi, ce fils d'une race intrépide est déjà ensorcelé par l'air, l'eau, le soleil et les terres de l'Ouest canadien. C'est un "jardin secret et non un pays sauvage" qui



Initiation à la danse au C.C.F.M.

Dans le cadre du programme scolaire du Festival du Voyageur, des jeunes enfants ont été initiés, au Centre culturel franco-manitobain, à la danse folklorique.

l'attend. Sa mère et sa fiancée qui "ont le coeur dans les oreilles" ne pourront jamais le "désintoxiquer" pour le retenir au pays de Marie Chapdelaine.

La scène de l'adieu est bien réussie. Roxane Stanners est à son aise dans la peau de Délie quand, suspendue aux lèvres de Gildore, elle escompte une parole rassurante de celui qui hésite entre le rêve et la réalité. Il s'ensuit que Gildore, animé du sang des voyageurs, du sang des Bois-Brûlés, reste sourd à l'appel émouvant de Délie: "Le rêve de mon sang à moi?" dit-elle. Cette dernière refuse d'être l'épouse du vent.

Roland Stringer, dans le rôle de Gildore, quitte la scène après un jeu exceptionnel. Fou de délire, mais le regard enflammé, il interroge les éléments de la nature pour connaître sa voie. Son "dis-le-moi" est l'écho de tous les voyageurs de l'histoire qui se répercute. Ils se demandaient, eux aussi, s'il devaient se faire colons du rêve ou colons de la solitude.

La Passion de Christ

Elodie avait raison de répliquer à l'accusation de sa belle-fille Rachel que Gildore "l'avait dans le sang" le goût du Pays d'en-haut. Cette réplique nous amène à la scène finale. "La Passion du Christ" que commence Elodie sur un commandement de Rachel termine en beauté "La dalle-des-morts". (La mélodie de "La Passion du Christ" a été retrouvée grâce à la collection personnelle de Raymond Hébert qui comptait un disque très rare).

Si Rachel s'affaisse à l'annonce de la mort de Gildore, elle reprend assez d'énergie pour accabler de mots blessants la pauvre Métisse qui rend l'âme. Heureusement, le jeune disparu revit dans le coeur de Délie qui comprend comme comprendrait Gildore et défend comme défendrait Gildore celle qui chantait "La Perdriole".

Le décor simple mais combien original et pratique, l'heureux choix des pièces musicales, le programme préparé avec soin et bon goût, tout cela nous a fait oublier la médiocrité de l'éclairage quand les comédiens quittaient l'avant du plateau. Par ailleurs, je sais que les éclairagistes rencontrent toujours les mêmes difficultés dans la salle Martial-Caron.

Pierre d'achoppement

Au nom de tous ceux qui ont aimé la représentation de cette pièce canadienne, je remercie la coordonnatrice, Ingrid Joubert, le metteur en scène, Jean-Louis Hébert, les comédiens et toute l'équipe pour avoir porté à la scène "La dalle-des-morts". Les faiblesses principales sont plutôt dans la structure de la pièce que dans l'interprétation.

N'est pas dramaturge qui le veut et Félix-Antoine Savard conviendra avec moi que des personnages mieux "caractérisés" auraient beaucoup aidé les comédiens. Quand ces derniers hésitent entre le ton lyrique, le ton dramatique, le ton naturel ou le ton grandiloquent, on a là la raison qui explique l'hésitation à monter "La dalle-des-morts". Oui, c'est une pièce très difficile à jouer: la pierre d'achoppement sera toujours la structure de la création dramatique.

Toutefois, en faisant le bilan des faiblesses et des bons points, il reste que "La dalle-des-morts" a très bien passé la rampe. Les comédiens ont su tirer leur épingle du jeu, tout en donnant au public de Saint-Boniface et de l'extérieur une occasion rare d'applaudir à la scène quelques pages de l'épopée canadienne. De plus, en applaudissant Félix-Antoine Savard, on applaudissait un des auteurs les plus prestigieux du Québec, un écrivain qui "tient à son amour du pays et à la belle tenue de son langage".



Les écoliers et le musée

Plus que jamais, le musée de Saint-Boniface, constitue une pièce maîtresse dans les activités culturelles. De nombreux écoliers ont ainsi pu, durant la semaine du Festival, visiter le musée et apprécier des objets d'un temps passé.

Les petites nouvelles

Deux corrections

Deux erreurs se sont glissées dans notre livraison de **LA LIBERTÉ** de la semaine dernière: la première faute, on la retrouvait dans un texte intitulé "Les Fransaskois appuient l'option du oui", alors que l'on y a fait mention du document "Pour ne plus être... sans pays" rendu public la semaine dernière. Comme on s'en sera rendu compte, c'est plutôt "l'année dernière" qu'il aurait fallu lire.

Par ailleurs, un numéro de téléphone erroné a été mentionné dans le texte d'une annonce du club Toastmaster Louis-Riel. Il s'agit du numéro de téléphone de M. Jegues, qui est le 256-2852.

"Deux solitudes" au ciné-club du Collège

Le film que présentera le ciné-club du Collège de Saint-Boniface le 6 mars prochain est intitulé "Deux solitudes". Comme toujours, deux projections: l'une à 12h30 et l'autre à 20h00, salle Martial-Caron. Le sous-titre du film est "Cela se passe ici... maintenant".



Le mot des comités de parents



Chronique hebdomadaire, commanditée par la ***Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba***. Les comités de parents francophones rédigeront le contenu de cette chronique à tour de rôle, en relatant des bilans d'activités, et en exprimant des points de vue ou des opinions sur l'éducation française. Cette semaine, place ***au comité de parents de l'Institut collégial de Saint-Pierre***

Le comité de parents de l'Institut Collégial Saint-Pierre existe officiellement depuis octobre 1977. Comme l'école regroupe les élèves des paroisses d'Otterburne (7e à 12e), Saint-Pierre (7e à 12e) et Saint-Malo (10e à 12e), il y a des représentants des trois paroisses qui siègent au comité.

Le comité se compose des membres suivants:

Doris Morin, présidente; Lucien Rodrigue, vice-président; Aline Gosselin, secrétaire; Luc Préfontaine, trésorier; Laurence Bérard, Dolorès Roy, Pauline Roy, Jocelyne Hébert, Irène Dupuis, Marcelle Robidoux, Janine Lambert, conseillères; Larry Gagné, Thérèse Carrière, professeurs; Edmond Lacasse, directeur.

Notre association appuie les diverses activités organisées et offre son encouragement et son aide aux professeurs et aux deux conseils étudiants.

On encourage le personnel à créer une ambiance française dans l'école et à enseigner la catéchèse à tous les niveaux. Le comité appuie fortement la décision de la commission scolaire de continuer à embaucher la coordonnatrice de catéchèse pour la division.

Pour Noël, un concours de dessins et de compositions françaises, à thème religieux, fut lancé. Les gagnants de chaque classe se sont mérités un disque.

Au mois d'octobre, notre conférencier invité, Louis Druwé nous parla de l'adolescent d'aujourd'hui - ses valeurs et ses aspirations -. Nos jeunes ont beaucoup de biens matériels, pourtant ce qu'ils désirent le plus c'est la présence de leurs parents, là pour les écouter, pour leur parler, pas tellement pour leur dire quoi faire mais plutôt comment, comme parents, nous voyons telle situation ou tel évènement.

À la réunion générale de janvier quatre professeurs nous ont donné un aperçu de leur programme pour l'année.

Il y aura une autre réunion d'information au mois de mars.

225 élèves à l'Institut Collégial de Saint-Pierre - 87% sont francophones.

SAVIEZ-VOUS QUE:

Chez les professeurs:

- Le nombre de professeurs pour l'année scolaire 1980-81 se chiffrera seulement à treize (13) au lieu de quinze (15).
- Plusieurs cours initiés par l'école sont offerts aux élèves au niveau secondaire. Ces cours sont: culture physique communautaire 305, dactylographie 202, pensée religieuse 305 et éducation plein-air 305.
- Plusieurs professeurs travaillent au développement de nouveaux programmes à différents niveaux en collaboration avec le ministère de l'éducation et le Bureau d'Éducation française.
- Cinq professeurs ont organisé une série d'ateliers pour les élèves des 7e et 8e années. Durant l'année ces élèves pourront participer à cinq ateliers différents tels que le macramé, la soudure, le théâtre, la couture, la charpenterie, le tricot, la broderie, le dessin, etc...

Chez les élèves:

- Les élèves des équipes de ballon-panier à la section intermédiaire participeront à un tournoi divisionnaire à Saint-Pierre le 15 février. Il y aura au moins sept tournois divisionnaires de ce genre durant l'année scolaire.
- **- Le couronnement des finissants aura lieu à la Grotte de Saint-Malo le vendredi 20 juin 1980 et la soirée sociale aura lieu à la salle Iberville le même soir.**
- Les élèves des 9e, 10e et 11e années réussissent avec distinction les épreuves du concours de mathématiques offert par l'Université de Waterloo.
- **Les élèves inscrits au cours d'éducation physique 305 organisent des soirées d'activités sportives communautaire mensuelles. Le nombre de participants augmente de mois en mois. Venez!**
- Les élèves de la 12e année ont eu la chance de songer plus profondément à leur avenir lorsqu'ils se sont rendus à la Villa Maria le 14 février pour une journée de réflexion.
- **Le concert de Noël fut une grande réussite. Plus de 300 personnes ont assisté à ce spectacle de qualité supérieure.**
- Les élèves de la classe d'éducation spéciale ont oeuvré à la sculpture de glace située en avant de l'école.
- **L'exécutif du conseil étudiant intermédiaire est composé de Ronald Lussier, président; Normand Robidoux, vice-président; Suzanne Morin, secrétaire et Elizabeth Bastiaanssen, trésorière.**
- L'exécutif du conseil étudiant secondaire est composé de Lynne Roy, présidente; Sherry Bestland, vice-présidente; Jacqueline Massicotte, secrétaire et Richard Gagnon, trésorier.

Les élèves de la 7e, sous la direction de deux professeurs, passeront trois jours à Mosse Lake à la fin du mois de février afin de s'impliquer davantage dans plusieurs activités du genre éducation plein-air.

Dix-septième Festival de la Montagne

Le 17e festival bilingue de poésie de l'art dramatique de la Division scolaire de la Montagne avait lieu à Saint-Alphonse les 12, 13 et 14 février dernier.

Il y eut 148 entrées pour solo, 17 choeurs parlés et 15 pièces dramatiques. Une quarantaine de trophées étaient à l'enjeu et le juge, M. Bryan Rivers, les distribua comme suit:

par Hélène DELORME

CHOEUR PARLÉ: (un groupe d'élèves récite un poème en français et un en anglais).

Jardin d'enfants: le trophée de "Bruxelles Bowling Club" décerné à l'école de Bruxelles.
Grades 1 et 2: le trophée des Chevaliers de Colomb (Conseil Langevin) décerné à l'école de Bruxelles.
Grades 3 et 4: le trophée de M. & Mme Richard Benoit à l'école de Bruxelles.
Grades 5 et 6: le trophée du Village Notre-Dame-de-Lourdes à l'école de Saint-Alphonse.
Grades 7 et 8: le trophée M. & Mme Raynald Labossière à l'école de Saint-Alphonse.

POÉSIE SOLO: (l'élève récite un poème français ou anglais)

Jardin d'enfants: le trophée de l'école Sainte-Marie de Bruxelles décerné à Karolyn Deruyck de Mariapolis.
Grade 1: le trophée des Soeurs du Sauveur à Lynne Bruneau de Saint-Claude.
Grade 2: le trophée de M. & Mme T.D. Rheault à Mona Rouire de Saint-Claude.
Grade 3: le trophée du district scolaire de Saint-Claude à Candis Wytinck de Saint-Alphonse.
Grade 4: le trophée des marchands de Haywood à Corinne Bruneau de Saint-Claude.
Grade 5: le trophée des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Claudine Charrière de Notre-Dame-de-Lourdes.
Grade 6: le trophée des Soeurs Ursulines à Rosanne Delaquis de Notre-Dame-de-Lourdes.
Grade 7: le trophée de M. & Mme Rocan à Beverley Hacault de Mariapolis.
Grade 8: le trophée de M. & Mme Ed Devos à Nicole Gautron de Saint-Claude.
Grades 9 à 12: le trophée de M. & Mme VanDeKerckhove à Joanne Badiou de Somerset.

POÉSIE SOLO BILINGUE: (un élève francophone récite en anglais)

Jardin d'enfants: le trophée de M. & Mme S. Foidart à Nadine Lachance Somerset.
Grade 1 et 2: le trophée Mme C. Morrison à Veronique Aquin de Somerset.
Grades 3 et 4: le trophée de la Coop de Saint-Léon à Marina Charrière de Notre-Dame-de-Lourdes.
Grades 5 et 6: le trophée de M. & Mme Albert Ronceroy à Lorraine Badiou de Notre-Dame-de-Lourdes.
Grades 7 et 8: le trophée de la Caisse populaire de Lourdes à Yvette Cénérini de Notre-Dame-de-Lourdes.
Grades 9 à 12: le trophée de l'Institut collégial Notre-Dame-de-Lourdes à Lucille Rheault de Somerset.

POÉSIE SOLO BILINGUE: (un élève anglophone récite en français)

Jardin d'enfants: le trophée de M. & Mme A. Doyon à Shaun Foster de Somerset.
Grades 1 et 2: le trophée de la Chambre de Commerce de Saint-Claude à Rochelle VandeVelde de Mariapolis.
Grades 3 et 4: le trophée de la Coop de Saint-Léon à Ricky Lippens de Bruxelles.
Grades 5 et 6: le trophée des filles d'Isabelle de Notre-Dame-de-Lourdes à Maurice Thevenot de Mariapolis.
Grades 7 et 8: le trophée de "Modern Dairies" de Saint-Claude à Lia Jonk de Bruxelles.
Grades 9 à 12: le trophée du village de Saint-Claude à Gérard Demare de Somerset.

Le trophée de la Division scolaire de la Montagne remis au meilleur concurrent parmi les gagnants de poésie solo de la première à la douzième année a été décerné à Rochelle VandeVelde, grade 2, de Mariapolis. Le poème qu'elle récitait s'intitulait "L'été".

Le trophée des Soeurs Ursulines remis au concurrent individuel le plus méritant parmi les gagnants de poésie inédite fut décerné à Yvonne Thevenot de Mariapolis, Grades 9 à 12.

ART DRAMATIQUE:

Le trophée de l'inspecteur D.R. Thom fut remis aux élèves de l'école de Bruxelles pour leur présentation de "Where's that Report Card". Rodney Bogaert de Bruxelles fut déclaré le meilleur comédien et reçut le trophée du personnel enseignant de l'école de Swan Lake.

Mardi en soirée, des élèves des Grades 10 à 12 de Notre-Dame-de-Lourdes, une pièce anglaise. Le trophée de M. & Mme Ostrowski fut décerné à l'Institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes. Le trophée des Filles de la Croix pour la meilleure comédienne fut décerné à Elaine Spitaels de Notre-Dame-de-Lourdes. Le trophée de M. Charles Bolster pour le meilleur comédien de soutien, remporté par Roland Badiou de Notre-Dame-de-Lourdes.

Nous voudrions remercier le juge M. Rivers pour son travail et ses commentaires très appréciés. Aussi, nous remercions les participants, ceux qui étaient venus les encourager et, tous ceux qui d'une façon ou de l'autre avaient contribué à la réussite du festival.

En terminant Mme Evelyn Van De Walle, la présidente, faisait part de la réunion annuelle du festival de poésie et d'art dramatique qui aura lieu à l'école de Saint-Léon le 5 mars à 20 heures. Nous nous donnons rendez-vous au prochain festival qui aura lieu à Saint-Léon en 1981.

horaire de cbwft



SAMEDI

1er mars

8:30 PASSE-PARTOUT
Émission du ministère de l'Éducation du Québec.
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
Dessins animés.
9:30 LE CLUB DES CINQ
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
11:00 ALBATOR
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 CHARLES AZNAVOUR ET SES CHANSONS D'AUJOURD'HUI
De l'Olympia, Charles Aznavour interprète "Je reviens", "Comme des roses", "Idiote, je t'aime", "On se réveillera", "Mourir d'aimer", "Désormais", "Les Plaisirs démodés", "Quiem", "J'ai vécu", "Comme ils disent", "Le Cabotin", "Emmenez-moi" et "Que c'est triste Venise". Prod.: Paris Show Vision.
13:00 BAGATELLE
Dessins animés.
14:00 CINÉ-JEUNESSE
La Vallée des Rois. Les aventures en Egypte de Carole et Daniel. En compagnie de leur père archéologue, ils participent aux fouilles qui se font autour des Pyramides (Uk.)
15:30 UN REGARD S'ARRÊTE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise.
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Capitals de Washington rencontrent les Canadiens.
21:30 LE TEMPS DES AS
(4e de 6). Juillet 1914. Près du front, une batterie de 75. C'est là qu'a abouti le sergent Edouard Dabert. C'est également là qu'un jour de pluie et de canonnades incessantes se pose un avion français en difficultés.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINÉMA
Les Enfants gâtés. Drame réalisé par Bertrand Tavernier, avec Michel Piccoli, Christine Pascal et Michel Aumont. Afin de mettre au point un scénario en toute tranquilité, un réalisateur de films loue un appartement dans un édifice à logements multiples. Il ne tarde pas à être sollicité par quelques-uns de ses nouveaux voisins qui l'invitent à une réunion de locataires. En même temps se développe une liaison entre lui et une jeune voisine (Fr. 77).
01:05 CINÉ-NUIT
Doucement les basses. Comédie réalisée par Jacques Deray, avec Alain Delon, Paul Meurisse et Nathalie Delon. Un veuf devenu curé apprend que sa femme n'est pas morte et qu'elle s'est remariée avec le propriétaire d'un bar à matelots. La femme décide de retourner à son premier mari et menace de se donner à tous les clients du bar s'il ne laisse pas tomber la soutane (Fr. 71).

DIMANCHE

2 mars

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 BOUT'CHOU ET CASSE-COU
Dessins animés.
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 LES PÈLERINS
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Trois-Rivières, célébration de la messe par le père Richard Guimond, o.p., avec un groupe de La Flambée.
11:00 LES GRANDS FLEUVES DU MONDE
"La Vistule". Fleuve de feu, de sang et de fer, il a été témoin de tant de batailles et de guerres.
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
De centre Claude-Robillard, les championnats sportifs québécois. Programme des disciplines: basketball, handball et natation.
14:30 JEUX D'HIVER DU QUÉBEC
16:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: Abbé Pierre (dern. de 4).
16:30 INITIATION À LA MUSIQUE
"Veux-tu devenir compositeur?" Qui est compositeur? Qu'est-ce qu'une composition? Que faut-il faire pour composer?
17:00 SECOND REGARD
Magazine de l'actualité religieuse. Anim.: Myra Cree.
18:00 HEBDO-DIMANCHE
19:00 CHEZ DENISE
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça. "Un précieux souvenir", avec Jim et Bertrand. Jim Corcoran et Bertrand Gosselin, deux jeunes troubadours québécois, nous racontent le cheminement de leur carrière, en nous interprétant quelques-unes de leurs chansons.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Gens de la Ville. Dramatique de Monique Proulx. Huit marginaux âgés de 18 à 65 ans, habitent une maison de chambres. Ils vivent violemment une réaction d'impuissance face à un avis d'expulsion. Comment ces gens, heureux d'habiter cette maison, réagiront-ils?
21:30 LES BEAUX DIMANCHES



"L'Homme et la musique" (1re de 8). "Le Frisson de la vie". À l'aube de la préhistoire, l'homme est déjà attentif à tous les bruits de son milieu. Élaborées à partir d'instruments où se rencontrent, pêle-mêle, outils, ossements, peaux, armes ou ustensiles, ces premières musiques évoquent pour l'homme la substance même de son existence terrestre: vibrations, rythmes. Ce premier frisson de vie musicale se verra organisé en gammes rudimentaires, mais distinctives, quand naîtront les premières grandes civilisations de la Chine, du Japon, de la Grèce, des Sumériens ou de l'Afrique primitive. Animateur: Yehudi Menuhin.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:50 SPORT-DIMANCHE
23:00 CINÉ-MAGAZINE
Entrevue avec Robert Aldrich, réalisateur de films western, notamment de "Faut-il tuer sister George?" et "Qu'est-il arrivé à Baby Jane?". Entrevue avec Burt Reynolds, qui a débuté sa carrère comme cascadeur avant d'être acteur. Animateur: Jacques Fauteux.
23:30 BEAUX-ARTS
"Gabriele D'Annunzio". Documentaire réalisé par Jack Clemente. Evocation de la carrière artistique et de la vie amoureuse du poète Gabriele D'Annunzio.

LUNDI

3 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 WICKIE
12:00 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
"Les Poissons tropicaux".
12:30 LES COQUELUCHES
Anim.: Johanne Robert et Robert Arcand.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
"La Retraite et la vie religieuse".
15:30 L'ÎLE AU TRÉSOR
16:00 BOBINO
16:30 AU COIN DE MA RUE
Début.
"Les Bulgares". Mireille, 10 ans, et François, 12 ans, habitent depuis peu la rue Hutchison, dans un nouveau quartier. Ils s'ennuient de leurs anciens amis et trouvent bien étrangers leurs nouveaux voisins originaires de nombreux pays d'Europe, d'Afrique ou d'Asie. Ils feront connaissance avec eux.
17:00 LA FEMME BIONIQUE
18:00 CE SOIR



Pierre D'Auteuil



François Riopel

19:00 L'AIR DU TEMPS
"La musique de Claude Boux", auteur-compositeur s'inspirant du jazz, de la musique folk et des rythmes sud-américains dont les oeuvres seront interprétées par Nicole et Pat, Madeleine Lépine, Michel Chammartin.
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: rôti de boeuf au jus et bouquetière de légumes.
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Jeux de hasard. L'histoire d'un joueur invétéré qui doit emprunter de l'argent à un usurier. Étant incapable de rembourser cet emprunt, il s'engage dans plusieurs aventures comportant beaucoup de risques.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 LÉONARD DE VINCI
(2e de 5). Léonard gagne Milan et se met à la disposition de Ludovic Le Maure. Ses dons de peintre, d'architecte, d'écrivain, d'organisateur de jeux et de stratège lui gagnent l'admiration de tous. Sa curiosité toujours en éveil et son instinct de créativité ne sont cependant pas satisfaits de toutes les difficultés qu'on lui impose.
0:20 CARCAJOU ET LE PÉRIL BLANC
Documentaire canadien réalisé par Arthur Lamothée. Narr.: Gaétan Barrette. "L'Autre monde". Les vieux Indiens parlent aux pierres pour entrer en communication avec les esprits en termes indiens.

MARDI

4 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Le tapis volant".
9:30 ANIMAGERIE
"Le Dragon" (2e de 5).
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 LES ENFANTS DU 47A
"Une mauvaise occasion".
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Pic et Pic et Colégram. Comédie réalisée par Rachel Weinberg, avec Monique Chaumette, Hans Meyer et Laurence Klejman. Une petite fille juive est confiée, pendant l'occupation allemande, à un couple de montagnards qui hébergent également un petit berger. Les deux enfants se lient d'amitié et à la fin de la guerre, les parents veulent reprendre la jeune fille (Fr. 71).
16:00 BOBINO
16:30 MORDICUS
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Début.
"Dans les profondeurs des mers du Sud".
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20:00 RACE DE MONDE
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
"Clarisse et Michel-Ange". Une vieille tante à Rémi, qu'il n'a pas vue depuis l'âge de 14 ans, s'annonce chez les Duval. Elle est accompagnée de son 3e mari, sourd-muet, et demande l'hospitalité à Francine. Celle-ci ne peut la lui refuser. Le lendemain, tante Clarisse a quelque chose d'important à annoncer à Francine.
21:00 TÉLÉMAG
22:00 L'ÂGE DE L'ÉNERGIE
Série sur la filière énergétique. (7e de 13): Le marché de l'énergie: dans le domaine de l'énergie, il s'agit de savoir ce qu'on doit acheter et ce qu'on peut vendre.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 RENCONTRES
Inv.: Claude Lévi-Strauss (1re de 2). Professeur de sociologie, ethnologue et auteur de "Les Mythologiques".
23:50 CINÉMA
Winchester 73. Western réalisé par Herschel Daugherty, avec Tom Tryon, John Saxon et Don Dureya. Un ex-prisonnier participe à un concours de tir dont l'enjeu est un fusil de marque Winchester 73. Son cousin, le shérif, gagne le concours. Déçu, le prisonnier s'empare de la Winchester pour se faire justice (USA 67).

MERCREDI

5 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
"Le Semeur et l'Ivraie".
9:30 ANIMAGERIE
"Le Dragon" (3e de 5).
9:45 TAM TAM
(Dernière de 2).
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"À votre santé".
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
12:00 ERREURS JUDICIAIRES
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Gaston Rochon. Réal.: Michel Gélinas.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
Dans une ville, située dans un pays non défini, vivent cinq personnages qui ont la réputation de trouver une solution à tous les problèmes imaginables.
17:00 COSMOS 1999
18:00 CE SOIR
19:00 EN ROUTE
Fera étape à Léoville en Saskatchewan pour y rencontrer M. et Mme Louis Orieux.
19:30 À CONTREPOIDS
20:00 QUELLE FAMILLE!
20:30 CAROLINE
"Braves gens, prenez garde". Mme Gagnon et son mari se disputent au sujet de leurs enfants. Caroline apprend à ses dépens qu'un mot échappé a vite fait de se rendre à l'oreille de la personne concernée. Elle et Jacques auront une leçon à retenir.
21:00 BEST-SELLERS
Début.
La Croisée des destins. (1re de 6). A son retour de la guerre, le docteur Martin Eaton voit son exfiancée, Marjorie, mariée au riche Adrien Ferrier. Il en éprouve une amère déception qu'il compense par son acharnement à soulager les ouvriers des nouvelles maladies provoquées par la révolution industrielle et par leurs conditions de vie inhumaines.
22:00 SCIENCE-RÉALITÉ
"Science is fun". Nous verrons ce qu'offre au plan technologique, et au plan des concepts pédagogiques l'Ontario Science Centre.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORT
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Québec. "Les Cochers de la ville de Québec". "Le Musée militaire de Québec".
0:20 CINÉMA
Les Fleurs du miel. Drame réalisé et interprété par Claude Faraldo, avec Brigitte Fossey et Gilles Segal. Un livreur s'en vient porter des bouteilles chez un couple bourgeois. Témoin d'une querelle entre le mari et la femme, il intervient lorsqu'on en vient aux coups. Le livreur se sent plutôt mal à l'aise lorsque chacun apporte ses explications. Puis la femme décide de se venger des tromperies de son mari (Fr. 76).

JEUDI

6 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
"Les Véhicules".
9:30 ANIMAGERIE
"Le Dragon" (4e de 5).
9:45 LES OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"La Vie sexuelle à 40 ans et plus", avec Jocelyne Tremblay, sexologue. La femme et son nouveau rôle à cet âge; les changements physiques et psychologiques; les causes de la disparition des désirs de rapports sexuels; comment l'homme doit-il prendre cette période; redécouverte du couple.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 MONSIEUR ROSÉE
12:00 LES RICHESSES DE LA MER
Début.
"Alerte aux requins".
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Daniel Deschesne. Réal.: Martin Gaudreau.
13:30 ÉMISSION SCOLAIRE "BANG BANG"
Comédie policière fantaisiste. À la mort de son oncle, du moins compté comme tel, la jeune Sheila reçoit en héritage une importante "Agenco" de police privée. Avant d'en prendre la direction, Sheila part pour l'Écosse où pendant trois mois elle suit un cours intensif dans une école spécialisée de police féminine pour y recevoir une singulière formation.
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 NANNY
18:00 CE SOIR
19:00 PROPULSION CTF
19:30 DU TAC AU TAC
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
20:30 LES GRANDS FILMS



L'Autre versant de la montagne. Drame sentimental réalisé par Larry Peerce, avec Marilyn Hasset, Belinda Montgomery, Beau Bridges et William Briant. Une jeune fille s'entraînant constamment pour les compétitions de ski, a un terrible accident. Sa vie, ses ambitions et ses idées seront complètement bouleversées (USA 75).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 CINÉMA
McCloud: Pleins feux sur un tueur (The New Mexican Connection). Policier. McCloud reconnaît à New-York un criminel avec lequel il avait eu maille à partir au Nouveau Mexique. Il l'arrête de façon spectaculaire et obtient la permission de l'escorter personnellement dans son État (USA).

VENDREDI

7 mars

9:00 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général".
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Le Tapis grimpant".
9:30 ANIMAGERIE
"Le Dragon" (dern. de 5).
9:45 LES CONTES DE LA RIVE
"D'autres mondes" (dern. de 2).
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"La Chiropratique".
11:00 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
(4e de 13). "La Beauce". Le français parlé dans la Beauce.
11:30 GASPARD ET LES FANTÔMES
"Le Bateau-fantôme".
12:00 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
"La Leçon du passé". Chaque génération redéfinit l'histoire.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Les Femmes de Montréal sont-elles différentes des femmes de Québec?"
14:30 LES ATELIERS
De Carleton. "Magasin de souvenirs, offrant des objets faits de coquillages de mer".
15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
"Au pays des serpents à sonnettes.
16:00 BOBINO
16:30 LES HÉRITIERS
"Rêves de voyages".
17:00 LE COEUR AU VENTRE
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
Maurice Auger fera le point sur la carrière de quelques artistes franco-manitobains qui vivent hors du Manitoba mais éprouvent, de temps à autre, le besoin d'un retour aux sources. Réal.: Claude Boux.
19:30 GÉNIES EN HERBE
L'équipe du collège Louis-Riel affrontera celle de Sainte-Anne-des-Chênes.
20:00 FRÉDÉRIC
"La Drôle de chasse"
20:30 HORS SÉRIE
Gaston Phébus (Le Lion des Pyrénées). (6e époque): Gaston, le fils d'Agnès est élevé par sa mère dans la méfiance et la peur alors qu'ivain est plus ardent et valeureux comme son père (dernière).
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
"Les Dessous d'une vente". Les ventes que nous annoncent les magasins sont-elles véritables? À qui profitent-elles? Fait-on un bon achat? Y a-t-il de vraies et de fausses ventes? Rech.: Normande Juneau. Int.: Pierre Devroede.
22:30 TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 CINÉMA
Barbarella. Science-fiction réalisé par Roger Vadim avec Jane Fonda, John Phillip Law et Milo O'Shea. Barbarella est chargée de retrouver, dans une galaxie éloignée, un savant déclaré disparu. Son enquête la mène sur une planète étrange dominée par la reine noire et consacrée au culte du mal. Avec l'aide de Pygar, l'homme-oiseau, elle découvre le savant... celui-ci est devenu complètement fou: il ambitionne de devenir le maître du monde. Barbarella tentera de déjouer ses plans (Fr.-it. 68).
01:05 CINÉ-NUIT
Le Bossu de Rome. Drame réalisé par Carlo Lizzani, avec Gérard Blain, Anna-Maria Ferrero, et Bernard Blier. Avant la débâcle allemande, à Rome, un bossu, Alvaro, fait partie d'un groupe de résistants italiens. Il se réfugie un jour chez Ninetta, la fille d'un policier fasciste, la séduit et se fait cacher par elle. Découvert peu après par le père, il le tue. À la libération, il se livre au banditisme et Ninetta est devenue une prostituée (It.-fr. 60).

Les Va-Nu-Pieds

d'après un roman écrit par Madeleine Laroche

CHAPITRE XXI Daddy et les flics rouges

Michel était un homme droit. Il haïssait les menteurs, les voleurs, les flemards, les flagorneurs et les brutes de cet ordre. Et il avait encore un autre qualificatif à ajouter à sa liste de mécréants; celui d'informateur à la police.

Pour Michel, la LOI n'était pas nécessairement juste, surtout quand cette loi empêchait un homme juste de fabriquer sa propre goutte, ou même son petit vin. Rien qu'à en discuter le mettait dans tous ses états.

- C'est une loi inventée par les capitalistes et les politiciens pour nous tenir nous, les honnêtes gens à tirer la langue; pendant qu'eux, les salauds, peuvent se payer des caves à vin.

- Si chacun pouvait fabriquer sa propre boisson, les bistros feraient faillite, et il n'y aurait plus d'ivrogne.

Un ivrogne, c'était un flémard qui flagornait pour obtenir une bière. Puisque Michel avait choisi d'ignorer cette loi, il alla voir son ami Ambroise, un bricoleur habile. Avec quelques mètres de tuyaux de cuivre et un bidon de dix gallons, il fabriqua un alambic fort serviable que Michel utilisa jusqu'à la fin de ses jours.

Mais Michel n'était pas de ceux qui gardent une aubaine pour eux seuls. Il laissait savoir aux voisins le jour de la distillation, et aussitôt qu'il avait fini sa propre corvée, les voisins venaient avec leurs crûches de vin pour distiller. L'opération durait parfois deux jours et deux nuits. Durant ce temps, la maison sentait la tonne de la cave au grenier, et si c'était dégoûtant, cela ne se comparait pas aux dégâts que faisaient ces braves à mesure que les heures passaient, car ils n'étaient pas sans goûter au liquide frauduleux.

Ces jours-la, Virginie et Geneviève n'essayaient pas de nettoyer, car c'était peine perdue. Michel faisait fermenter dans les endroits les plus chauds - sur les bouches de chaleurs dans les chambres à coucher, derrière le poêle du salon, près du poêle de cuisine. Quand il distillait, il venait chercher le vin avec deux gros baquets et faisait une traînée de ce liquide du haut jusqu'à la cave.

Même Marie perdait son sang-froid les jours de distillation, et se permettait un ou deux reproches.

- Un beau jour, la police montée va nous tomber dessus! De quoi auras-tu l'air alors? Tu es prêt à payer l'amende ou à aller en prison?

- Pouah! Si la police vient, je ferai semblant de ne rien comprendre. Ils penseront que je suis un pauvre immigrant. Dailleurs, pourquoi viendraient-ils ici? Nous sommes d'honnêtes gens, nous.

Mais Marie n'était pas à l'aise.

Pourquoi en faire tant? Il en reste de celui que tu as fait il y a dix ans.

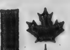
- Tu es dinde des fois, tu sais bien que plus il est vieux, plus il est bon, répondait Michel.

Daddy était un de ceux qui venait chaque année distiller son vin, et Michel avait en lui un bon élève. Il apprit l'art de la confection d'un bon whisky, si bien qu'un jour il fut frappé d'une idée brillante.

Il faut dire que M. de la Fond n'était pas chanceux au travail. Les fermiers ne pouvaient pas lui payer le salaire qu'il méritait, et sa dame le menaçait de divorce aussi souvent qu'il s'y trouvait en tête-à-tête. Il alla donc chez Ambroise qui lui fit un alambic plus grand et plus efficace que celui de Michel, et sans mettre d'annonce, il s'attira une clientèle importante. Mme de la Fond avait assez d'argent maintenant pour acheter les choses qui lui tenaient à coeur.

Un jour ils eurent l'excellente idée d'organiser des petites soirées, genre casino.

(suite à la page 16)



Construction de céfense Canada — Defence Construction Canada

Projet: Fournir et installer des contre-fenêtres et moustiquaires divers logements familiaux bfc Shilo, Manitoba.

Dossier: SL 061 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'est).

le vendredi 21 mars 1980

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs primaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner (indicatif régional 613) - 998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada — Public Service Canada

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONIMIQUE (339-331-005)

Traitement: $32 668 — $42 172 (à l'étude)
No de référence: 80-PSC/IAN-OC-C-10

Affaires indiennes et du Nord, Développement économique
Winnipeg (Manitoba)

Fonctions
Planifier, organiser, coordonner et diriger les activités d'un groupe chargé d'identifier, d'analyser, d'élaborer et de mettre en oeuvre dans la région des programmes de développement socio-économique visant à encourager la formation d'entreprises appartenant à des sociétés et à des particuliers indiens; négocier des ententes et des modalités de financement comportant la contribution d'autres organismes dans le domaine du développement socio-économique; diriger le fonctionnement du Fonds de développement économique régional des Indiens.

Conditions de candidature
Etudes secondaires ou équivalence; expérience de la planification, de la direction et de la mise en oeuvre de programmes socio-économiques dans au moins deux des domaines suivants: exploitation foncière, aménagement des ressources, tourisme et loisirs, développement commercial; expérience des relations avec les autochtones.
La connaissance de l'anglais est essentielle.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
W. Suarez, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
500, 286 rue Smith
Winnipeg (Manitoba) R3C OK6
Téléphone: (204) 949-2463
Date limite: le 14 mars 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

(Suite de la page 15)

Ces soirées n'étaient pas si vulgaires qu'on puisse croire; on y faisait rien de très offensif. Les clients, voisins et amis se réunissaient le samedi soir. Les hommes jouaient aux dés dans la cave, dix sous pour trois jetées, et le gagnant avait droit à un verre de fort. Il y avait aussi une loterie, dix sous le billet pour une chance de gagner une montre-bracelet ou autre bibelot.

On jouait au bridge dans la cuisine, et Abel Monseigneur zigonnait son violon dans le salon pour les jeunes qui voulaient danser.

A minuit, Roxanne présidait au tirage, et ensuite, Mme "de la" servait le café et les biscuits à la saveur de désinfectant. Les gens s'en allaient contents d'un peu de divertissement, quelques un dissimulant dessous leurs manteaux, un flasque de "stuff-à-Daddy".

Et oui, tout le monde était content.

Un jour, alors que Marie démêlait la pâte pour les crêpes du Mardi Gras, Mme de la Fond surgit dans un tourbillon de paroles, de foulards, de désinfectant et de larmes. Elle tremblait de tous ses membres, et ses gros yeux bleus, rouges, gonflés, effarés, roulaient de Marie à Michel. Et elle gémissait, ciel! Ce qu'elle gémissait!

- Les gros enfants d'chiennes (bis) ils ont emmené mon Daddy!

- Mais qui? Où il est Daddy, demandait Marie en s'essuyant les mains.

- Les "cops", les cochons 'd'mounties', ils ont fouillé la maison, pis y ont emmené Daddy.

La pauvre. Elle était à bout de force et de nerfs. On la fit asseoir et Marie l'aida à sortir de ses écharpes et de ses chandails, et après avoir pleuré son saoul, elle expliqua ce qui c'était passé.

Les deux policiers s'étaient rendus chez elle en traîneau.

- Qui conduisait les chevaux? demanda Michel.

- J'sais pas; l'animal y s'est pas montré. Pis quand j'ai essayé d'aller dehors pour voir, un des grands maudits m'a poussé sur une chaise pis y m'a dit:

- "You stay right there ma'am if you dont want any trouble."

Pah! j'aurais voulu lui arracher les cheveux, mais il était trop grand. On s'indignait, on spéculait sur l'identité de l'être méprisable qui avait déclaré Daddy à la police. L'avenir de Mme de la Fond n'était pas enviable. Roxanne allait encore à l'école et Mme de la Fond ne pouvait pas la quitter pour aller travailler. Comment allaient-elles vivre maintenant que Daddy était parti?

Enfin, Geneviève fit comprendre à l'assemblée que le bien-être social était là pour fournir le nécessaire aux familles des détenus, et qu'une partie des taxes que Michel payait, allait justement pour garder Daddy en prison en même temps que faire vivre sa famille durant son absence.

Pauvre Daddy. Il plaida coupable à son procès et écopa six mois de prison. Plus tard, il avoua à Michel que ces six mois avaient été les plus beaux de sa vie. Le geôlier et le garde se disputaient ses services, et le traitaient avec respect. Chez l'un ou l'autre, il peinturait, gardait les enfants, bricolait, faisait les emplettes en ville quand il faisait froid, jardinait au printemps. Au fait, il ne voyait la prison que le soir quand il rentrait pour se coucher.

- On mange bien chez le geôlier, mais la femme du garde est plus jolie. Il se vantait un peu, Daddy.

Tant qu'à Mme "de la", elle faillit perdre la raison durant ces jours gris. Elle soupçonnait et accusait tous les voisins d'être des mouchards. Un jour au bureau de poste, elle rencontra ce bon Monsieur Fédérek qui eut le malheur de lui demander des nouvelles de son mari.

- "You don't fool me", vieil hypocrite, c'est vous qui l'avez déclaré, accusa-t-elle aussitôt.

- Mais vous rêvez Madame, pourquoi ferais-je une chose pareille?

- Parce que vot' gars a pris un coup de trop chez nous, pis vous vouliez vous venger. Et sans crier gare, elle se hissa sur le bout de ses orteilles et lui flanqua une claque qui fit sursauter le Père Le Manec.

Le brave Monsieur Fédérek, plus chrétien que prudent, lui tendit l'autre joue en disant.

- L'évangile nous dit de présenter l'autre joue à l'agresseur.

Cette fois la dame lui administra une baffe qui fit perdre le pied au galant et l'envoya rouler sur le lit de M. Le Manec.

- Démerdes-toi avec, Henri, moi j'ai fait ma part, et M. Fédérek s'enfuit.

Père Le Manec ouvrit son livre de compte et fit mine d' être très absorbé.

L'informateur fut enfin identifié. On apprit qu'il se faisait payer vingt dollars par arrestation pour ce triste métier. Longtemps, les gens de la région le fuyèrent, lui accordant le mépris que méritent les informateurs.

Cet incident servit à quelque chose. Dorénavant, Michel ferait son cognac en secret, sous le voile de la nuit, dans l'intimité de sa famille.

Les petites annonces

À LOUER - suite de trois pièces de préférence deux jeunes hommes, libre le 1er mars, téléphoner 237-6413.
- 225 -

CHAMBRE ET PENSION - pour dame âgée dans foyer privé au Parc Windsor - repas servis à la chambre - soins personnels - blanchit. Pour plus de renseignement, téléphoner 253-9142.
- 189 -

VENTE PRIVÉE - valeur $49, 000, vendrait $39,900 - comme neuf, très bon duplex de 9 grandes pièces, entièrement rénové. Inclus fenêtres, toît, auvents, tapis et revêtements de sol neufs. Fraîchement peint intérieur et extérieur - sous-sol complet - très bien bâti (environ 29 ans) - isolation complète - beau grand lot profond et clôturé - garage et place de stationnement - très bien situé à Winnipeg (10' de Saint-Boniface) - près de l'école, des autobus et des magasins - doit être vu pour être apprécié - pourrait avoir un revenu minimum d'environ $550,00 par mois. Peut-être financé à environ 13.5% d'intérêt C.M. H.C. - téléphone: 255-2825 après 18h - pas d'agent s.v.p.
- 233 -

GARDIENNE DEMANDÉE - pour garder à temps plein - 2 enfants (4 ans et 7 mois) à leur domicile. (Région Saint-Vital - Lennox) - début d'emploi: le 2 septembre 1980 - demandez Suzanne au 257-5850.
- 217 -

À VENDRE - VW Notchback 1971 - 67,000 milles, mécanique en très bon état, pneus radiaux, radio AM, radiateur à gaz, $450.00. Téléphoner 247-4843 le jour ou 772-4231 après 17h (Jean-Pierre).
- 235 -

VENTE PRIVÉE à Saint-Boniface - bungalow de 2 chambres à coucher avec tapis à grandeur, salon et cuisine. Téléphoner 233-2616.
- 227 -

IMPÔTS - préparations de déclarations d'impôts chez vous ou chez moi - taux raisonnable. Téléphoner: 253-2464.
215 -

À VENDRE - divan-lit en cuir - de couleur noire... presque neuf... bon marché, téléphoner 237-5223.
- 230 -

À VENDRE - manteau de rat musqué ainsi que vêtements pour dame, taille 12. Téléphonez 233-9358 après 17h.
- 223 -

À VENDRE - un téléviseur noir et blanc, dans un meuble - écran de vingt-six pouces - en bonne condition - téléphoner à 233-3172.
- 228 -

VENTE PRIVÉE - à Saint-Pierre - bungalow de 3 chambres à coucher. 1392 pieds carrées. Sous-sol complet. Garage attenant. Grand lot - téléphoner Claude Hébert au 1-433-7472.
- 231 -

VENTE PRIVÉE - une aubaine - $45,900 - à Saint-Vital, rue Cunnington - jolie maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher, entièrement rénovée. Inclus fenêtres, toît, murs, tapis mur à mur, revêtements de sol entièrement neufs. Fraîchement peint intérieur et extérieur. Sous-sol complet. Beau grand lot. Rue tranquille avec beaux gros arbres. Situé près d'un parc. Poêle, réfrigérateur et congélateur inclus. Maison idéale pour jeune couple ou couple en retraite. Pour plus d'informations, téléphonez: 255-2825. Pas d'agent s.v.p.
- 232 -

ON DEMANDE des jeunes filles de 17 à 20 ans, intéressées à jouer avec une équipe de volley-ball. Expérience nécessaire. Téléphoner: Bernie Plett au 786-5641.
- 226 -

À LOUER - rue Carrière, appartement d'une chambre à coucher - libre le 1er mars. Téléphoner 247-7197.
- 234 -

À LOUER - appartement de deux chambres à coucher, dans un duplex. Situé rue McMillan à Fort Rouge. On demande un locataire capable de faire des réparations contre rémunération. Libre le 1er mars. Garage, jardin et sous-sol. $185.00 par mois. Appeler: 253-4175.
- 236 -

À VENDRE - maison mobile Challenger'' (Dreamhome), 1974, 14' x 68' - 2 chambres à coucher, grand salon (14' x 17'), grande cuisine; non meublée, très bon état. Prix - $10,000 - téléphoner Letellier - 737-2210.
- 229 -

À LOUER - à Saint-Boniface - chambre meublée. Libre dès maintenant. Téléphoner 233-2226.
- 224 -

À LOUER - rue Notre-Dame à Saint-Boniface - appartement de 3 chambres à coucher au 2e étage. Poêle et réfrigérateur compris. Libre le 1er mars. Téléphone: 256-4504.
- 220 -

VENTE PRIVÉE - grand lot boisé - 120' x 150', entrée en béton - grand garage double - maison de 1160 pieds carrés - 3 chambres à coucher avec tapis ainsi que dans salon - 2 salles de bains - grande cuisine avec beaucoup d'armoires - sous-sol à la grandeur - chauffage à l'électricité - eau et égoûts. Téléphonez (1) 882-2342.
- 219 -

Burns-Hanley
du groupe.
BOURASSA
pour toutes fournitures d'églises
164, boul. Provencher

N'OUBLIEZ PAS!

Deux parutions de petites annonces gratuites vous sont offertes par LA LIBERTÉ. Seulement il vous faut faire parvenir le texte écrit de vos annonces avant le lundi, à midi!

ASSUREURS

Agence commerciale générale
872, avenue Ellice
Winnipeg, Manitoba
Heures d'ouvertures:
lundi au vendredi de 9h à 21h
samedi de 9h à 16h
Téléphone: 775-2187
AUTOPAC



Ernst.Liddle & Wolfe Ltd.
- ASSURANCES
- IMMEUBLES
- HYPOTHÈQUES
- ÉVALUATIONS
100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408


AGENCE
FOREST LTÉE
247-8434 233-4955
Pour tous services d'assurance et de voyage
160, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051


Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba **Téléphone: 956-1060**

Heure de tombée
le vendredi à 15h

TEFFAINE MONNIN
HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
M. MONNIN
A.J HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI
BUREAUX A
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous — Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

TRANSPORTS

- Service de grues
- Transport de machinerie
- Livraison de produits en béton

PUTT'S TRANSFER
Pierre-J. Beaudry, propriétaire
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

DIVERS

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion
Saint-Boniface
Téléphone: 233-2211
Tampons pour tous usages.

PELLAND CATERING
Traiteur: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 247-3319

Del's
Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

L. Painchaud
PEINTRE et DÉCORATEUR
- service personnel
- travail garanti

117 baie Wiltshire
Tél.: 247-5717

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

MAISONS "CUSTOM BUILT"
- Additions
- Rénovations
- Salles de récréations
- Garages

Pour une estimation gratuite, appelez Bernard Jounot
Bym Enterprises Ltd. 257-7808

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

J. Lecker — Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2927
René André 256-3340

La Page de Bicolo ...

Allo les amis!

Aujourd'hui je te parle des premiers Canadiens, les Indiens.

Amuse-toi bien avec Ti-pou et Poucette et bonne semaine. **Bicolo**

Il y a plus de 300 ans, avant que les **premiers explorateurs s'installent au Canada**, il y avait déjà des habitants qu'ils ont appelés

Peaux-Rouges ou Indiens

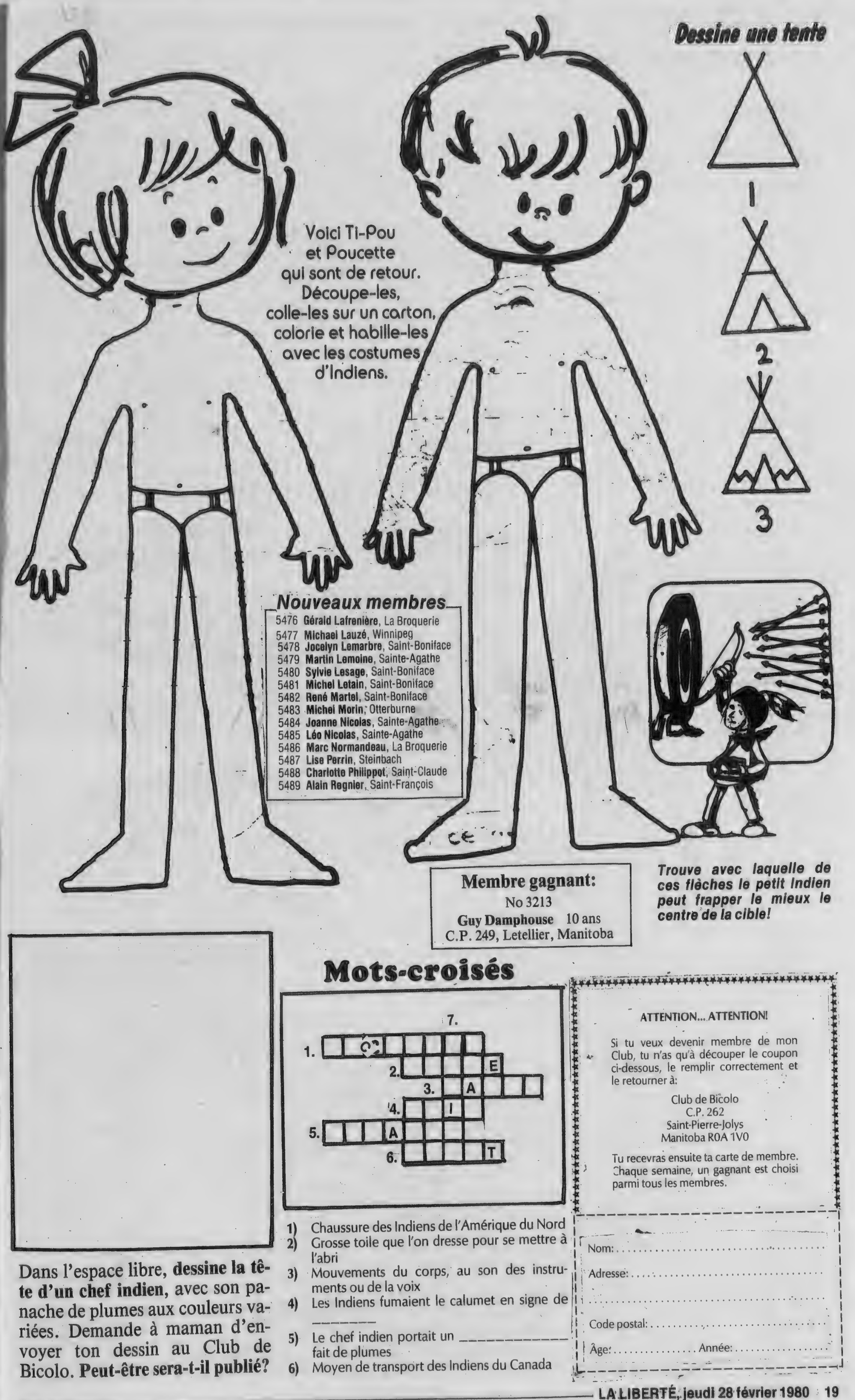
Ces habitants, (les tribus que l'on connaît le plus, les Iroquois et les Hurons) vivaient sous la tente, portaient des costumes variés, voyageaient en canots, se promenaient à pied ou en raquettes.

Quand ils voulaient la paix avec les autres nations, ils fumaient le calumet.



Tente d'Indiens comme l'on peut encore voir dans certaines régions du Canada, l'été.

Voici des costumes que les Indiens portaient autrefois. Ils étaient faits avec de la peau d'animaux et décorés de perles de toutes les couleurs. Les mocassins sont portés encore aujourd'hui. Ils sont très chauds et très beaux. Ils sont faits à la main et cela demande plusieurs heures de travail. Colorie les vêtements, découpe-les et habille Ti-Pou et Poucette.



Voici Ti-Pou et Poucette qui sont de retour. Découpe-les, colle-les sur un carton, colorie et habille-les avec les costumes d'Indiens.

Dessine une tente

1

2

3

Nouveaux membres

5476 **Gérald Lafrenière**, La Broquerie
5477 **Michael Lauzé**, Winnipeg
5478 **Jocelyn Lemarbre**, Saint-Boniface
5479 **Martin Lemoine**, Sainte-Agathe
5480 **Sylvie Lesage**, Saint-Boniface
5481 **Michel Letain**, Saint-Boniface
5482 **René Martel**, Saint-Boniface
5483 **Michel Morin**, Otterburne
5484 **Joanne Nicolas**, Sainte-Agathe
5485 **Léo Nicolas**, Sainte-Agathe
5486 **Marc Normandeau**, La Broquerie
5487 **Lise Perrin**, Steinbach
5488 **Charlotte Philippot**, Saint-Claude
5489 **Alain Regnier**, Saint-François

Membre gagnant:
No 3213
Guy Damphouse 10 ans
C.P. 249, Letellier, Manitoba

Trouve avec laquelle de ces flèches le petit Indien peut frapper le mieux le centre de la cible!

Dans l'espace libre, **dessine la tête d'un chef indien**, avec son panache de plumes aux couleurs variées. Demande à maman d'envoyer ton dessin au Club de Bicolo. **Peut-être sera-t-il publié?**

Mots-croisés

1) Chaussure des Indiens de l'Amérique du Nord
2) Grosse toile que l'on dresse pour se mettre à l'abri
3) Mouvements du corps, au son des instruments ou de la voix
4) Les Indiens fumaient le calumet en signe de ________
5) Le chef indien portait un ____________ fait de plumes
6) Moyen de transport des Indiens du Canada

ATTENTION... ATTENTION!

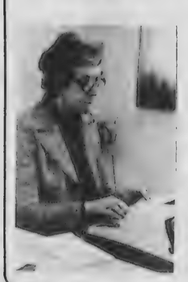
Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Âge: .... Année: ....

Joyeuse retraite, Flore Toupin



Le troisième âge est l'âge de la retraite, oui, mais c'est aussi le couronnement d'une vie bien remplie.

Flore Toupin, après 34 années de service comme secrétaire à CKSB, prend maintenant sa place dans les rangs de "l'or" pour commencer une autre étape de sa vie, celle de la réalisation d'un tas de rêves!

CKSB perd une secrétaire de confiance, une qui se remplacera difficilement. Travail discret et assidu, tenue impeccable, bon sens d'humour dans un service compétent, collègue aimable et serviable, jeune de coeur et d'esprit, telles sont quelques-unes des nombreuses qualités qui caractérisent Flore.

C'est agréable d'avoir le temps de faire ce que l'on veut, mais ce qui est encore plus agréable, c'est d'avoir quelque chose à faire. Flore a préparé sa retraite. Étant une femme très cultivée et pleine de ressources, elle saura agrémenter son temps par le yoga, par la musique, ou par la lecture ou les sorties, mais, nous l'espérons surtout par les visites à ses nombreux amis.

Joyeuse retraite, Flore. Merci pour l'amitié que tu nous portes.

Tous tes collègues, anciens et nouveaux, de CKSB.

Nécrologie

JOSEPH GRATTON

Jeudi, le 21 février 1980, à la maison de retraite de Saint-Adolphe, est décédé Joseph Gratton, âgé de 66 ans, époux bien-aimé de Béatrice Lapointe, précédemment de Sainte-Agathe, Manitoba.

En plus de sa femme, il laisse dans le deuil cinq enfants: Maurice de Saint-Adolphe, Louise Derksen de Sainte-Agathe, Raymonde Saurette d'Aubigny, Réal de Saint-Vital, Carole Breyfogle de Brandon; huit petits-enfants; deux frères: Armand et Philippe, tous les deux de Sainte-Agathe; cinq soeurs: Gabrièle Savegnac de Vancouver, Fortunate Racine de Saint-Malo, Wilhelmine Malo de Saint-Boniface, Annette Gratton de Winnipeg et Yolande Bilodeau de Sainte-Agathe. Il a été précédé par son fils Paul en 1970.

Les prières ont été récitées le samedi 23 février 1980 à 13h30 à l'Église catholique romaine de Sainte-Agathe, suivies de la messe de funérailles à 14h. L'enterrement eut lieu au cimetière de la localité.

La chapelle funéraire Desjardins était chargée des funérailles.

REMERCIEMENTS

La famille désire exprimer ses plus vifs remerciements au personnel de la maison de retraite de Sainte-Agathe pour leurs bons soins.

INFIRMIER

DEMANDÉ

Les Pères Oblats sont à la recherche d'un **infirmier** pour les soins de leurs aînés,malades.

Cet infirmier doit être:

- catholique pratiquant
- francophone
- qualifié ou avec équivalence

Le candidat doit avoir respect et estime pour tous nos aînés.

Avec votre curriculum vitae, entrez en contact avec:

Le Directeur,
LES PÈRES OBLATS-CASA BONITA
503 - 480, rue Aulneau
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2V2
Téléphone: **233-3909**

CARREFOUR BOOKS LTÉE

Offre d'Emploi

librairie francophone avec service en province recherche

un/une adjoint(e) au gérant

Fonction: sous surveillance générale, le candidat(e) choisi sera responsable de la bonne marche des activités quotidienne de la librairie.

Qualification: connaissance du français et de l'anglais, capacité de planifier et d'organiser l'emploi du temps - expérience dans la vente ou le service au public - sens d'initiative et des responsabilités - connaissance générale de la littérature française.

Traitement: $13,000.00 à $16,000.00, à négocier en fonction de l'expérience - excellents avantages sociaux.

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature par écrit avant le 7 mars 1980 au président:

Comité du Carrefour
10014 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M5

MANITOBA

CIVIL SERVICE COMMISSION

TRAVAILLEURS SOCIAUX (2 postes)

Le département des services communautaires et de corrections, services sociaux et de santé, région de Winnipeg, recherche des personnes comme membre d'une équipe de multi-disciplines pour répartir et coordonner un programme détaillé de soins à domicile pour personnes âgées ou handicapées, comprenant la répartition et la placement de ceux-ci dans des maisons particulières.

Qualification: B.S.W. plus 2 ans d'expérience dans le même travail; d'autres qualifications pourront être prises en considération. Cet emploi nécessite l'usage d'une automobile. Pour un des postes la connaissance du français serait un atout.

Salaire: entre **$17,094** et **$24,396** par an.

Ces emplois sont offerts aux hommes et femmes. Envoyer votre candidature - référence LL 139 - avant ou pour le 10 mars 1980.

à Civil Service Commission
904-155 rue Carlton
Winnipeg, Manitoba R3C 3H8

À VENDRE

FERME DE LOISIR (Hobby Farm)

4 Km à l'ouest de Elie, Manitoba. 10 acres de bonne terre. Maison de 7 pièces et autres bâtiments.

Pour renseignements, appeler Hubert VanKriken, C21 Carrie Realty, 233-1999, Residence - 222-1265.

MAISON familiale de 2 étages, à la campagne, attend votre inspection, et vous fera la meilleure impression - 2,000 pieds carrés d'espace vital - garage attenant - 2 foyers ouverts - 7.3 acres de terrain. Nouveau, 2 ans d'âge $64,000 - hypothèque à 10-1/2% - téléphoner: **269-8140 ou 452-9431. Sarah-Ellen Haugsoen.**

SAINT-BONIFACE

Nouveau - appartements de 2 chambres à coucher. "Garden appartements". Votre entrée privée - poêle et réfrigérateur - air climatisé - lustre - tapis mur à mur - près de l'arrêt d'autobus, de l'hôpital et du centre ville - seulement $295.00 par mois. Place de stationnement gratuite. Appeler:

N. TADCO Ltd. - 889-7630.

Appartement à louer
à Ile-des-Chênes

Toutes les utilités payées par le propriétaire - grande place de stationnement. Téléphoner à Gerry au **257-1182** ou Peter au **256-9083**.

ÉCONOMISEZ $ $ $

Le lave-vaisselle vous fera gagner du temps. Un mois de location gratuite - 1 an d'âge - **appartement de 2 chambres à coucher**, près de l'hôpital de Saint-Boniface - à 5' de l'avenue Portage et de la rue Main. Le loyer comprend le lave-vaisselle, tapis mur à mur, système de sécurité, grand réfrigérateur et poêle, $275.00 par mois.

Appeler Jan C21 Carrie Realty. *Laissez votre message au numéro:* ***233-1999.***

À SAINT-BONIFACE

À VENDRE - nouveau bloc appartement - 26 appartements, enregistrés "MURD" - téléphoner: **257-2663.**

SAINT-BONIFACE
NOUVEAUX APPARTEMENTS

505, angle des rues Ritchot et Hamel

- 1 chambre à coucher
- 2 chambres à coucher de différentes grandeurs avec: air climatisé, tapis, poêle et réfrigérateur, draperies, salle d'entreposage dans chaque appartement.

Près de toutes commodités. Pour plus d'informations, téléphoner: **257-5480 ou 256-8577 après 18h**

VENTE PRIVÉE

SAINT-MALO, Manitoba

Approximativement 900 pieds carrés. Lot de 80' x 160' avec maison ancienne, complètement remodelée, partie additionnelle neuve de 14' x 30' avec porche. Lot de 80' x 160' disponible (si vous avez besoin de plus de place). **$25,000.00**

Pour plus d'information, téléphoner 347-5668.

SHERLOCK HOMES

Téléphone: **247-8878**

109, rue Marion - Saint-Boniface



LORETTE, Manitoba

À 15' de Winnipeg, BUNGALOW de 3 chambres à coucher, avec sous-sol fini. Lot de 1 acre planté d'arbres.

ROSS, Manitoba

BUNGALOW de 2 chambres à coucher. Beau lot planté d'arbres. À peu près à 30 milles à l'est. Prix demandé: $20,900.00.

LORETTE, Manitoba

Nouveau - BUNGALOW de 3 chambres à coucher situé Bay Ferland. Tapis dans toutes les chambres. 80' de façade. Eau et égoût. $42,900.00, hypothèque 11-1/2%.

Téléphoner:

Marg Fillion - 256-0106
Angel Ross - 1-878-2378
Gill Gauthier - 233-7614
Albert Gauthier - 256-4484



SHERLOCK HOMES

SAINT-VITAL

41 Barrington - Nouveau

Bungalow de 3 chambres à coucher, 1088 pieds carrés, grande cuisine, tapis mur à mur, lot de 50' x 100', paysagé. $52,900.00.

Lots:

116 Humbolt *- 50' x 100'*	*$21,900.00*
174 Imperial *- 40' x 100'*	*$17,900.00*
186 Hindley *- 33' x 100'*	*$15,900.00*
Ile-des-Chênes *- 10 acres*	*$15,000.00*

Appelez: **257-7808** ou **247-6771**

B.Y.M. Enterprises Ltd.

C.P. 9
Saint-Germain, Manitoba
R0G 2A0

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360
Ron Res.: 257-2267



RUE NOTRE-DAME **$48,700**

Bungalow de 2 chambres à coucher, immaculé, bâti sur commande par l'actuel propriétaire avec beaucoup de goût. Location plaisante, sur beau lot avec très grand garage. Satisfaction garantie.

PUBLIC OPEN HOUSE

dimanche 2 mars 1980
13h à 16h - 132 rue Notre Dame

Ne manquez pas cette opportunité de voir cet exceptionnel bungalow de 2 chambres à coucher, complètement restauré, avec un décor imposant. Le vendeur est transféré et veut vendre rapidement. Vous serez impressionné.



NORWOOD **$46,900**

Trop à l'étroit! Détendez-vous dans ce logement spacieux de 1 étage 1/2. Comprend 3 chambres à coucher avec une chambre à coucher supplémentaire et salle de récréation dans le sous-sol, garage; grand lot. Qualité solide et confort pour le prix demandé.

BOUCHARD REALTY

Téléphone: (1) 433-7502

Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

Venez à Saint-Pierre comparer les prix des propriétés.

SAINT-PIERRE

Belle ferme de 320 acres avec bâtiments, bonne maison de 3 chambres à coucher - sous-sol fini. Grande étable de 100 pieds, hangar métallique pour machines, grainerie, garage, etc...

SAINT-PIERRE

Boucherie avec chambre froide, complètement équipée. Prix très raisonnable. Appelez-nous pour plus d'informations.

SAINTE-ANNE

"Hobby Farm" de 6 acres, bungalow de 3 chambres à coucher - étable avec "Barn Cleaner" - 2 graineries en métal, et un "feed hopper" - à prix très raisonnable.

ILE-DES-CHÊNES **$53,000**

Beau bungalow d'un an - 3 chambres à coucher - tapis mur à mur dans salon - salle de bains 2 pièces attenante à la grande chambre à coucher - garage - sur beau grand lot boisé.

James-Émile Prendergast (II)

L'histoire d'un homme et sa lutte pour sa foi, sa langue, la justice et les écoles.

Le mouton noir de l'Église catholique et le juge

La semaine dernière, dans un premier article d'une série de trois sur James-Émile Prendergast, Robert André a évoqué la stature impressionnante de ce député libéral promis à un bel avenir politique. Mais il y a eu l'abolition du français au Manitoba en 1890, tournant dans la carrière de Prendergast, qui a combattu âprement l'inique loi. Puis finalement est intervenu, en 1896, un compromis entre les gouvernements Fédéral et Provincial, entre Laurier et Greenway.

par Robert ANDRÉ

Quoique l'acte réparateur de Laurier était encore loin d'atteindre les pleines revendications des Franco-Manitobains, c'était le maximum que pouvait accorder le gouvernement fédéral tout en demeurant au pouvoir. Greenway de son côté refusait de se compromettre davantage (du moins publiquement), craignant d'attirer les vitupérations des fanatiques de l'électorat protestant, ce qui aurait pu éventuellement mener à la défaite de son gouvernement.

Prendergast s'était toutefois, avec réserves, fait une opinion en faveur de l'acceptation du règlement. Il exprima dans une entrevue avec le "Globe and Mail" que, tout en reconnaissant les sérieuses lacunes du compromis, il acceptait lui, personnellement, étant donné les circonstances, que les écoles fonctionnent, du moins pour le moment, à l'intérieur des restrictions imposées par le nouveau règlement. Il spécifia: "This should not be considered as a settlement in the sense of an irrevocable agreement laying the matter at rest from this day forever". En expliquant sa position dans une lettre qu'il écrivait à Mgr Langevin, il lui fit part de certaines promesses officieuses de la part de Thomas Greenway, qu'il tolèrerait que l'on dépasse en quelque sorte, dans certains domaines, les limites imposées par l'acte réparateur. Il dit:

"... Il m'a d'abord été prouvé par M. Tarte (un délégué de Laurier) qu'il a la promesse solennelle, mais qu'on n'a pas jugé à propos d'insérer dans le texte de la nouvelle entente, que nous aurions un inspecteur français et catholique, que des professeurs porteurs de diplômes de la province de Québec seraient ici en quelque temps promis à l'enseignement,... que nos enfants de Winnipeg pourraient probablement continuer à se grouper dans les édifices qui leur servent actuellement de paroisse.

Ces promesses ne doivent pas être sanctionnées par la loi et elles ne comportent par conséquent aucune garantie absolue, je le sais; mais Votre Grandeur me permettra d'avouer qu'elles ont tout de même, mêlées à d'autres considérations, pesé de quelque poids dans mon esprit".

Sir Wilfrid Laurier

Mgr Langevin, dans sa réponse, rejeta toute forme d'explication et le reprimanda sévèrement d'avoir osé exprimer publiquement, lui un fidèle catholique de son diocèse, son acceptation du nouveau règlement libéral. Il reprochait sérieusement au règlement l'interdiction d'enseigner la religion dans les écoles avant trois heures et demie.

Ce fut une période des plus éprouvantes dans la vie de Prendergast, car, en plus d'avoir à subir la mort prématurée de quatre de ses enfants, il se voyait avec bien d'autres Libéraux, pour un temps, suspendus de l'administration des sacrements par Mgr Langevin. Tout cela pour avoir pris une position qui, aujourd'hui, par analyse rétrospective, paraît judicieuse. Dans une lettre de onze pages qu'il écrivait à Wilfrid Laurier, le 26 février 1897, pour discuter du résultat de l'élection fédérale qui venait d'avoir lieu, Prendergast lui fit part de troublants événements et de son triste état d'esprit:

"... ce que je regrette par-dessus tout, c'est que vous ne puissiez pas vous rendre compte des difficultés absolument insurmontables que nous avons rencontrées.

Des Images saintes

Mgr Langevin, comme vous le savez, a fait un discours terrible contre nous. "La main sur le tabernacle" il a fait appel "à ceux qui veulent rester catholiques". Devant la masse des fidèles, il a défendu, à ses prêtres d'entendre la confession de ceux qui voteraient pour Bertrand (le candidat libéral), a ordonné qu'ils lui fussent renvoyés comme des cas réservés...

Les prêtres ont fait cabale à domicile disant aux gens qu'ils ne seraient pas enterrés en terre sainte, qu'ils iraient dormir dans leur tas de fumier, que Bertrand se proposait simplement de faire le tour des écoles et d'arracher les crucifix et les images saintes des murailles.

Nos adversaires laïcs se sont servis de leur côté de l'intimidation par la violence et les menaces. Aucun de nos orateurs n'a pu être entendu. Notre ami Brodeur a été une des victimes de ces procédés de violence et, si je suis en vie à ce moment, c'est grâce à un écart d'un demi-pouce qu'a eu le bon sens de faire un morceau de fer qu'on m'a lancé à la tête. (...)

Mgr a été bien précis, faisant des cas réservés 1) de ceux qui acceptaient le règlement (Laurier-Greenway), 2) de ceux qui croient ou qui disent qu'on devrait en faire l'essai, 3) de ceux qui reconnaissent pour chef des personnes qui préconisent le règlement. (...)

... C'est une triste époque que nous traversons; (...) le fait est que depuis dix ans que nous faisons la lutte nous avons été trois ou quatre à peine pour donner une direction, soulever les uns, repousser les autres, soutenir les assauts du dehors, à triompher de l'apathie et de l'ignorance dans nos propres rangs".

Le Vatican, qui préconisait l'acceptation du compromis comme un moindre mal, dénonça ce qu'il qualifiait les "entêtements" de Mgr Langevin, lui dictant qu'il n'était pas dans son pouvoir d'agir

ainsi. Mais Mgr Langevin n'était pas du genre à se laisser intimider, et il poursuivit sa lutte avec énergie et persévérance pour un système d'écoles catholiques plus satisfaisant. Il était devenu le casse-pieds des politiciens et quelquefois l'embarras du Vatican.

Notons que Mgr Langevin se montrait beaucoup plus sévère envers Prendergast qu'il n'aurait voulu l'être. Car il subissait lui-même d'énormes pressions des Conservateurs d'Ottawa pour étouffer le mouvement libéral au Manitoba. Ainsi lorsque Prendergast se fit élire pour la dernière fois en 1896, un député conservateur d'Ottawa nommé LaRivière écrivit à Mgr Langevin:

"J'ai beaucoup de mal à faire comprendre ici la raison de l'élection de Prendergast. (...) Au gouvernement, on me le répète avec amertume, on regrette ces élections de gens... (comme) Prendergast, qui est un traître et travaille avec Greenway".

Mgr Adélard Langevin

On voit ce que peuvent être les conséquences de l'ingérence du clergé sur le terrain miné de la politique.

Ayant été député indépendant dans le comté de Saint-Boniface de 1892 à 1896, et réélu comme député libéral dans le même comté en 1896, Prendergast démissionna avant la fin de la première année de son terme. Il avait perdu le goût pour la politique, et décida de reprendre la pratique du droit.

En 1897, à l'âge de 39 ans, il fut nommé juge à la Cour d'instance de Winnipeg. De là, en 1902, il accepta l'offre d'un poste de juge de la Cour suprême aux Territoires du Nord-Ouest. Puisqu'il devait siéger à Prince Albert, en Saskatchewan, il dû quitter, avec regret, sa famille, ne la revoyant qu'aux temps des fêtes et des vacances, étant donné que cet endroit, où il s'exilait, ne possédait pas d'écoles qui permettaient une éducation convenable et complète pour ses enfants. Les avocats qui ont oeuvré sous sa direction commentaient élogieusement son habileté et sa perspicacité comme juge ainsi que ses qualités d'homme. En 1910, ayant été nommé juge à la Cour du Banc du Roi, il rejoignit son foyer à Winnipeg.

Nouvelle crise

Les années 1910 à 1915 furent une période "silencieuse" dans la vie de Prendergast. On ne peut que spéculer sur les raisons de ce retrait de la vie publique, sur cette absence qui contraste vivement avec sa participation active du passé comme défenseur de la francophonie. Il est possible que, étant devenu en quelque sorte un symbole du Parti Libéral, il serait devenu trop facilement une cible des Conservateurs de Roblin alors au pouvoir depuis plusieurs années.

De plus, il existait toujours ce "froid" entre lui et Mgr Langevin qui, lui, gérait encore énergétiquement les affaires scolaires en exigeant toujours de tous les bords et de tous les côtés de plus en plus de concessions. On sait que Prendergast n'allait plus à la messe à la Cathédrale mais fréquentait plutôt l'Église Saint-Mary's en ville. Ce n'est que peu de temps après la chute du Parti Conservateur (le 12 mai 1915) et après le décès de Mgr Langevin (le 15 juin 1915) qu'émergea Prendergast pour faire face, avec la bénédiction du nouvel Archevêque de Saint-Boniface, Mgr Béliveau, à une nouvelle crise qui allait ébranler les racines mêmes de la francophonie manitobaine.

Ce fut le gouvernement Libéral de Norris qui succéda à celui de Roblin. Norris était troublé par des transformations qui se produisaient au Manitoba.

Un plan d'action

Une importante immigration, entre 1890 et 1910, provenant en grande partie des pays de l'Europe de l'est, changea rapidement la composition ethnique de la province. On vit que ces nouveaux arrivés ne tardèrent pas à se prévaloir de la fameuse clause du Compromis Laurier-Greenway, car elle autorisait l'enseignement de l'anglais et d'une autre langue non définie. Pour donner quelques chiffres, en 1914, les anglophones avaient 1,138 districts scolaires; les francophones 143; les Allemands 70; et les Polonais 121.

Norris fit remarquer que la situation pour laquelle avait été conçu le Compromis Laurier-Greenway n'était plus la même. Dans un discours reproduit dans le "Free-Press" le 15 février 1916, il déclara:

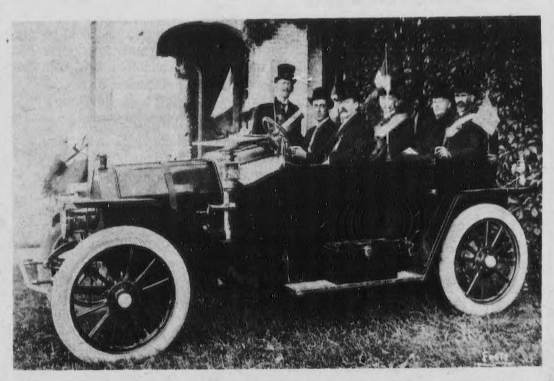
"The idea of those who drafted these provisions was that it would give the French, who, with some show of right, lay claim for special consideration in this matter..."

Il ajouta que les auteurs de cette clause n'avaient pas prévu l'immigration massive provenant des nations de l'Europe et ses effets éventuels sur le système scolaire. Il ajouta:

"This is the end we have in view; (que tous doivent savoir parler l'anglais) and if given power we will achieve it, whatever the difficulties which may have to be surmounted. If it involves the re-casting of the law as it stands, this will be done".

La réaction chez les dirigeants francophones, ayant plus ou moins deviné ce que pouvait signifier le terme ambigu "re-casting", fut instantanée. Le 17 février 1916, on forma un comité de "vigilance" dont le président fut le juge J-E.P. Prendergast. Le comité se donna comme tâche de surveiller de près le jeu du gouvernement, d'étudier la question à tous les points de vue, et, après avoir examiné et analysé toutes les avenues possibles, d'élaborer un plan d'action pour contrecarrer le nouvel affront que mijotait le ministre de l'Éducation Thornton. On nomma cet organisme l'Association dÉducation des Canadiens français manitobains.

(Suite la semaine prochaine)



On reconnaît, assis à l'avant de la voiture à côté du conducteur, M. le juge James-Émile Prendergast. La photo a été prise en 1910.

Les petites nouvelles

Session sur le campisme

Une journée de sessions sur le campisme est offert à tous les adultes intéressés; le samedi, 8 mars 1980 à 9h30, au Parc Whittier, angle des rues Saint-Joseph et Aubert à Saint-Boniface.

L'inscription est de $1.00 et la date limite d'inscription est le mercredi, 5 mars 1980.

Vous aurez le choix de trois des dix sessions suivantes: 1) Choix de terrain et règlements de camp; 2) Choix et soin des matériaux et outils; 3) Planification du programme et l'esprit au camp; 4) Choix de nourriture, menu et cuisine au camp; 5) Grand jeu; 6) Brélage (noeuds et cordage).

Pour de plus amples renseignements et pour vous inscrire à l'avance, communiquez avec Hélène Proteau, téléphone: 237-6217.

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

Des analyses de milieu

Ginette Michaud est, depuis le 1er février, employée à La Société franco-manitobaine. Embauchée à titre d'assistante-recherchiste, la tâche à laquelle elle est affectée consiste en une analyse des milieux francophones de la province.

Ginette se charge de recueillir des renseignements touchant plusieurs aspects de notre réalité, soit les domaines de l'économie, de l'éducation, de la vie culturelle ainsi que des services communautaires et de la santé. Le rapatriement de ces données en permettra donc la compilation en un dossier complet des ressources humaines dans nos milieux.

Les personnes ayant accès à des données qui pourraient aider Ginette dans son travail sont priées d'entrer en communication avec elle, en lui téléphonant au **233-4915**, ou en lui adressant vos informations au **C.P. 145, à Saint-Boniface (R2H 3B4).**

ACTUALITÉS

- **Le comité d'orientation économique de la S.F.M.** s'est réuni le 11 février dernier pour discuter d'un plan de développement économique à long terme pour un des territoires franco-manitobains. Rappelons que Denis Poirier et Huguette Beaulieu, respectivement consultant en développement économique et agent de développement pour les clubs d'investissement, sont membres du comité.
- **Une fin de semaine de formation** pour les étudiants inscrits au PROJET ÉTUDIANTS-ANIMATEURS avait lieu du 15 au 17 février dernier au Camp Manitou, près de Headingley. Une vingtaine de jeunes y ont participé. Les personnes-ressource étaient Rita Lécuyer et Cécile Dufresne. Janine Tougas, agent de développement à la S.F.M. et responsable de ce projet, était également présente. Les participants au projet participeront à une autre journée de formation le 19 avril prochain.
- **Les présidents des associations provinciales** oeuvrant dans le domaine de l'éducation se sont réunis mardi dernier, le 19 février, à 17h00, aux bureaux de la S.F.M. Entre autres, on a parlé du jugement concernant l'école Howden et son implication possible pour l'éducation française. On a aussi fait le point sur la question d'une école secondaire française à Ile-des-Chênes.
- **Lise Mulaire, assistante en loisirs à la S.F.M.** s'est rendue à Saint-Lazare, les 19 et 20 février dernier. Elle a dirigé un atelier de comptines françaises pour corde à sauter pour les enfants de la maternelle à la quatrième année et un atelier de vocabulaire de jeux pour les professeurs, durant l'après-midi de mardi. Mercredi matin, Lise dirigeait un atelier de jeux non-compétitifs pour les enfants de la 5e et de la 6e années.
- **Céline Beaudette, présidente diocésaine de la ligue des femmes catholiques**, et Pauline Hince, agent de développement à la S.F.M. se sont rendues à Régina, le 21 février dernier, pour assister à une rencontre appelée par la Fédération des femmes canadiennes-françaises. On y a discuté de la possibilité d'organiser un colloque pour les femmes canadiennes-françaises dans l'Ouest canadien.
- **Jeudi, le 21 février dernier**, la S.F.M. réunissait les présidents des principales associations provinciales pour poursuivre la discussion déjà bien amorcée sur les retombées et les répercussions du jugement de la Cour suprême du Canada du 13 décembre dernier. La réunion avait lieu à 17h00 aux bureaux de la S.F.M. et faisait suite à celle du 8 janvier dernier.
- **Les 22 et 23 février dernier avaient lieu, à Montréal**, deux réunions de la Fédération des francophones hors Québec: une des directeurs-généraux des associations-membres, le 22; et une du conseil d'administration, le 23. À l'ordre du jour: l'évaluation et les suites du stage de formation pour les permanents (qui a eu lieu à Mont Ste-Marie en décembre 1979) et le rapport du comité économique de la F.F.H.Q. Donald Foidard et Marie Déquier, respectivement vice-président et directrice générale de la S.F.M. y étaient.

ANNONCES

CARNAVAL À SAINT-JEAN-BAPTISTE

les 29 février, 1er et 2 mars 1980

Samedi soir:
- Couronnement de la Reine du Carnaval
- Danse

Dimanche soir:
- Vin et fromage
- Spectacle de la Famille LaRoche

COURS DE CUISINE CONTINENTALE

offert par le ***Comité culturel de Notre-Dame-de-Lourdes***

QUAND? Le cours va débuter vendredi, le 15 février 1980 (13h30 à 15h30)

INSCRIPTION: $15.00

ANIMATEUR: Norbert Bender

RENSEIGNEMENTS: 248-2131 ou 248-2061

Cette année encore, la **Société franco-manitobaine** en collaboration avec **France-Canada** association manitobaine ont accepté de coordonner le

PROGRAMME ÉCHANGE-AGRICOLE

AGRICULTEURS

Etes-vous intéressés à accueillir un STAGIAIRE agricole français entre avril et octobre 1980?

QU'EST-CE QU'UN STAGIAIRE?
- un jeune en cours de formation pratique agricole
- un étudiant d'une école agricole ayant une pratique professionnelle suffisante
- un jeune agriculteur en attente d'installation.

BUT DU STAGE
Découvrir la vie et les techniques agricoles dans les pays étrangers: ce qui veut dire que le stagiaire est ici non seulement pour apprendre notre façon de travailler, mais aussi pour nous connaître, échanger des idées, des méthodes et voyager.

SI VOUS VOULEZ RECEVOIR UN STAGIAIRE

Découpez la demande d'information ci-dessous et retournez-la a/s de la **SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE**
C.P. 145 - Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

PROGRAMME ÉCHANGE AGRICOLE 1980

NOM: ....

ADRESSE: ....

....

Tél.: .... **Code postal:** ....

FERME:
céréalière ☐ laitière ☐ sylviculture ☐ boeuf (viande) ☐
horticulture ☐ boeuf (veau) ☐ mixte ☐

Jeunes Franco-Manitobains

VOULEZ-VOUS SUIVRE UN STAGE EN FRANCE EN 1980?

BUT D'UN STAGE:
- Formation professionnelle, linguistique, culturelle tout en vivant des expériences enrichissantes.

DANS QUEL DOMAINE DÉSIREZ-VOUS SUIVRE LE STAGE?
- Agricole:
  Êtes-vous étudiant en agriculture? oui ☐ non ☐
  Avez-vous une vie active sur une ferme? oui ☐ non ☐
  Quelles expériences avez-vous?
  Envisagez-vous un autre genre de stage? oui ☐ non ☐
  Dans quel domaine: ....

Découpez la formule ci-jointe et retournez-la a/s de la **SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE**
C.P. 145 - Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

STAGE EN FRANCE EN 1980

NOM: .... **ÂGE:** ....

ADRESSE: ....

....

Tél.: .... **Code postal:** ....

Études: ....

Diplômes: ....